L'ANCIEN COMBATTANT

DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

N. 38 - Janvier 2023

le nouveau Préfet de Police, Laurent NUÑES lors de la cérémonie de la Libération de Paris

ACRMI

N°38 – Janvier 2023

Association des Anciens Combattants
et Résistants du Ministère de l'Intérieur

Affiliée à l'Union Française des Associations de Combattants
et de Victimes de Guerre (U.F.A.C)
Affiliée à la Fédération Nationale André MAGINOT (FNAM) -GR 14-

Fondée en 1945

32 rue Blanche - Espace Intériale - 75009 Paris
Tél. 01 47 63 00 03 – Port. 07 67 94 89 04
courriel : ass-anciens-combattants@orange.fr

BUREAU NATIONAL

Président National :	Jean-Paul BACHET
Président National Délégué :	Jean-Claude BORDES
Présidents Adjoints :	André LEBRASSEUR Daniel ROUSSEAU
Vice-Présidents :	Lucien BARBE Pierre MARAGE Jean-Marie DESMEDT Francis SZWEC Jean VUILLEMOT
Secrétaire Général National :	Jean-Paul BREQUE
Trésorier National :	Daniel ROUSSEAU
Trésoriers Nationaux Adjoints	André LEBRASSEUR René ESPANOL
Présidents Nationaux Délégués Honoraires :	Jean-Michel BENQUET Jean-Pierre BELLIFA
Vice-président honoraire :	Guy MOUROT
Administrateurs Honoraires :	Maurice BARNIER Jean-Louis BAUDHUIN Yves LELEUX Jacques MARRIGUES
Porte-drapeaux nationaux :	Jean-Pierre BELLIFA Jean-Jacques MARCHAND Daniel ROUSSEAU
Collaboratrice et secrétaire	Sylvie JALIBERT

Directeur de la Publication : Jean-Paul Bachet
Comité de rédaction : Jean-Paul BREQUE, Jean-Claude BORDES,
Jean-Jacques MARCHAND et Francis SZWEC
Secrétaire de rédaction : Sylvie Jalibert
Dépôt légal : 2e semestre 2022 – ISSN 1777-9170
Crédit photos : Préfecture de Police, Yves BARNIER et Sylvie JALIBERT
Conception graphique, mise en page & impression :
Chevillon Imprimeur 26 bd Kennedy 89100 Sens

Informations générales 02

Cérémonies 03-06

Faits d'histoire 07-14

La vie de nos Sections 15-34

Section Aude 15-16
Section Basse Normandie 16
Section Cher 17
Section Côte d'Or – Doubs – Jura – Saône-et-Loire 17-18
Section Dordogne 18
Section Gard – Hérault – Vaucluse & délégation de la Guyane 19-20
Section Midi-Pyrénées 20-23
Section Gironde – Landes – Pyrénées Atlantiques 24-26
Section Ille-et-Vilaine 27
Section Loire 27
Section Marne - Aisne - Ardennes 27
Section Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges 28-30
Section Paris-Isolés 31-32
Section F.A.C.R.P.P 32
Section Rhône, Ain, Savoie(s), Isère 33-34
Section Var - Alpes-Maritimes 34
Section Seine-Maritime 34-35
Section Yonne, Nièvre 35

Congrès 2023 à Dijon 36

Communiqué de la rédaction du journal

Il est rappelé que les opinions émises par les rédacteurs des articles publiés dans le journal le sont sous la responsabilité de leur auteur et que la rédaction ne peut être mise en cause de ce fait.

Editorial

Chers amis,

Cette édition de fin d'année de notre journal est de manière traditionnelle l'occasion de faire un retour sur l'année qui vient de s'écouler et de lancer des pistes pour l'année à venir.

L'année 2022 a été, et heureusement, celle de la reprise de la majorité de nos activités qui pendant 2 ans avaient été mises sous le boisseau.

Chacun et chacune d'entre vous l'avez vécu dans vos régions respectives et dans ce numéro de notre revue vous verrez que l'activité a été assidue.

Si je ne reviens pas sur la partie statutaire de notre assemblée générale puisque vous pourrez en lire le détail plus avant, en revanche je veux renouveler d'abord mes remerciements, à tous ceux qui en Lorraine Jean-Pierre PESSON et Guy BON et leurs collègues et à Paris, Sylvie JALIBERT et Hervé ont beaucoup donné pour la réussite de ce congrès, et vous donner quelques informations sur les moments forts de celui-ci.

Un congrès qui s'est déroulé sous le signe de la **Mémoire**.

Mémoire, en rendant hommage à nos anciens lors des trois importantes et émouvantes cérémonies de dépôts de gerbes à Nancy, Metz et Verdun.

Mémoire encore par la visite de l'ouvrage de Veckring de la ligne Maginot ou de la Citadelle de Verdun ou de l'Ossuaire de Douaumont – ces deux visites incontournables nous ont d'ailleurs beaucoup déçus tant ces lieux qui en eux-mêmes sont des symboles ont été détournés pour devenir des attractions privatisées, en revanche nous avons tous été marqués par la visite du village «mort pour la France» de Bezonvaux sous la conduite de son maire, Maurice MICHELET, - village entièrement détruit, sans habitant, sans ruines – mais vivant autour de son église reconstruite en 1932.

Maurice MICHELET, Maire (en fait président de la Commission Municipale), est par ailleurs président du Comité de la Voie Sacrée, qui, avec l'Association Sportive du Ministère de l'Intérieur organise chaque année le transfert «de la Flamme sacrée» lors d'une course pédestre Paris-Verdun. Nos porte-drapeaux ont participé à la cérémonie de prise de la Flamme et du départ de la course le dimanche matin 30 octobre.

A Verdun toujours, nous avons beaucoup apprécié la visite très documentée de l'Hôtel de Ville et de son musée.

Je n'aurai garde d'oublier, pour les remercier à nouveau de manière très appuyée, monsieur Arnaud COCHET, Préfet de Meurthe-et-Moselle, monsieur Mathieu KLEIN, Maire de Nancy, Madame Marie AUBERT, Préfète déléguée pour la Défense et la Sécurité et monsieur François GROSDIDIER, Maire de Metz représentée par monsieur Khalifé KHALIFÉ son 1er adjoint pour la chaleur de leur accueil en Préfecture ou Mairie.

Déjà la nouvelle année s'annonce de même une nouvelle crise sanitaire, de nouveaux risques pour notre vie de chaque jour (problèmes d'électricité, de chauffage…)

Espérons qu'un sursaut d'énergie, de volonté collective, nous permettra de passer ce nouveau cap.

Nous sommes déjà avec Jean VUILLEMOT, président de la section Bourgogne, en train de préparer notre prochaine réunion, le congrès de Dijon du 1er au 06 octobre 2023.

Evidemment ma Bourgogne natale (je suis juste un peu chauvin !) ne nous offrira pas l'occasion de visite mémorielles aussi prenantes qu'en Lorraine mais avec sa richesse culturelle, historique… et gastronomique, elle saura vous accueillir, avec chaleur.

Le bulletin d'inscription se trouve dans ce magazine et vous remarquerez que conformément à une décision unanime sa durée a été un peu réduite afin de minimiser les charges financières.

Pour clore ce trop long message, je veux vous adresser à tous avec en priorité pour nos malades nos plus anciens souvent seuls, nos vœux les plus sincères de santé mais aussi vous assurer de notre compassion et de notre fidélité aux si nobles objectifs de notre association – Solidarité – Mémoire – Défense des Droits.

M. Jean-Paul Bachet
Président national.

Extrait de l'édito de monsieur Dominique LEPINE,

président de l'UFAC, concernant le souhait de l'UFAC de voir la nomination d'un Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.

Le monde combattant, qui s'inquiétait de ne pas avoir son Ministre dans le Premier Gouvernement BORNE, est maintenant rassuré. Nous disposons, dès à présent, en la personne de madame Patricia MIRALLES, d'une Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armée, chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire.
Monsieur Sébastien LECORNU, Ministre des Armées, dispose d'une deuxième Secrétaire d'Etat, madame Sarah EL HAIRY, également Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Education Nationale, chargée de la Jeunesse et du service National Universel.
Notons ainsi, qu'en matière de politique vers la Jeunesse, deux Ministères importants de l'état régalien – Défense et Education Nationale – sont associés par le Service National Universel.
Notons également qu'au sein du ministère des Armées, le monde des Anciens Combattants et de la Mémoire sont également toujours un peu imbriqués, ce qui confirme, s'il le fallait, l'importance des Anciens Combattants et Victimes de Guerre dans leur rôle de «Passeurs de Mémoire».
Souhaitons que ces bonnes dispositions soient le gage d'une excellente collaboration avec le Gouvernement et plus généralement la politique ….)

Informations :

Lors de son audition par la commission de la Défense Nationale et des forces armées de l'Assemblée Nationale ce 4 octobre, madame Patricia MIRALLES, Secrétaire d'État auprès du Ministre des armées, chargée des anciens combattants et de la mémoire a annoncé plusieurs mesures :
– Augmentation du point de PMI de 3,5 % au 1er janvier 2023,
– l'ONACVG sera chargé du portage ATHOS Dispositif de réhabilitation de militaires blessés psychiques dont une 4e maison verra le jour en 2023,
– le budget d'action sociale de l'ONACVG est maintenu au même niveau qu'en 2022,
– le budget mémoire augmente de 20% pour le porter à 21 M€,
– les actions mémorielles pour 2023 porteront sur la création du CNRD, la mort de Jean Moulin, le 70e anniversaire de la fin de la guerre de Corée, le 40e anniversaire de l'attentat du Drakkar et le corps expéditionnaire en Italie,
– mieux faire connaître et faire vivre le Mémorial OPEX Opération extérieure (Cf article de René ESPANOL dans le n°36 de notre magazine).

7 mai/ 9 juillet

Certains d'entre vous ont pu être surpris par l'instauration par le Ministre de l'Intérieur d'une journée d'hommage à la Police Nationale le 9 juillet alors que jusqu'alors nous étions habitué à la cérémonie du 7 mai.
Ces deux cérémonies n'ont pas le même objet, puisque la cérémonie du 7 mai créée par le Ministre de l'Intérieur en mai 1953, c'est-à-dire la veille du 8 mai (c'est en 1953, qu'a été publiée au J.O la décision faisant du 8 mai une fête nationale fériée, à l'instigation de nos prédécesseurs de l'AACRMI), vise à honorer les policiers «morts pour la France» et nous y restons fortement attachés.
La cérémonie du 9 juillet a été créée afin d'honorer les policiers morts ou blessés en mission et de commémorer les engagements et valeurs qui rassemblent aujourd'hui encore les policiers. La date du 9 juillet correspondant à la loi du 9 juillet 1966, dont l'un des éminents signataires, est le Général De Gaulle qui a fondé la Police Nationale rassemblant les personnels de la Sûreté Nationale et de la Préfecture de Police.
Donc comme vous l'avez noté deux cérémonies mais deux objets différents mais ce qui est important c'est de rendre hommage à nos prédécesseurs comme à nos collègues d'aujourd'hui.

Les feuillets de Candide

Leçon de choses :

Sauvage : qui ne s'apprivoise pas facilement.
Véganine : médicament contre la fièvre et la douleur.
Storck : August Storck fonde en 1903 à Berlin une entreprise qui produit la confiserie "Werther's Original".
Ces trois "noms de guerre" du Préfet de Police Charles Luizet dont Storck, pied de nez à l'occupant nazi ,le définissent.
À l'écoute de l'appel du 18 juin 1940 de Charles de Gaulle, il se rallie aussitôt en expédiant dès 23 heures un "câble". "Restez à votre poste où vous êtes très utile" répondra le Général le 1er juillet.
De 1940 à 1942 Charles Luizet organise un réseau de renseignements précieux au gouvernement de la France Libre en exil à Londres.
Élevé au rang de Compagnon de la Libération en 1945, ce résistant à qui sont dédiées une rue dans le onzième arrondissement parisien, une autre à Saint Genis-Laval dans le Rhône ainsi qu'une salle à la Préfecture de Police de la Cité, est solennellement honoré chaque année sur sa sépulture au cimetière de Passy en présence du Préfet de Police, d'une parente proche et du Président de l'AACRMI Jean Paul Bachet avec ses porte-drapeaux à l'occasion des cérémonies commémoratives de la libération de Paris en août.

Guide Porte-drapeaux

A l'attention de messieurs les présidents de sections, délégués et porte-drapeaux
Je tiens à attirer votre attention sur la parution récente du «guide à l'usage des porte-drapeaux associatifs» édité par l'ONACVG.
(Vu les 52 pages de ce guide, nous pouvons vous le transmettre par mail afin de le consulter mais vous le trouverez sur le site de l'ONACVG)

Installation de Laurent ÑUNEZ, Préfet de Police (de Paris)

Notre association était naturellement invitée et donc présente le 21 juillet dernier lors de la cérémonie d'installation par monsieur Gérald DARMANIN, Ministre de l'Intérieur et d'Outre-Mer, du nouveau Préfet de Police monsieur Laurent ÑUNEZ.

Le nouveau Préfet de Police est loin d'être un inconnu dans le milieu policier, on peut même dire qu'il a une longue expérience dans ce domaine.

Sans revenir sur sa carrière antérieure, on peut noter que dès 2012, tous les postes qu'il occupera sont liés au fonctionnement des services de police et de sécurité. Préfet Directeur de Cabinet du Préfet de Police – Préfet de Police de Marseille – Directeur Général de la Sécurité Intérieure (ex : DST et R.G) – Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Intérieur chargé de la Sécurité enfin Coordonnateur National du Renseignement et de la lutte contre le terrorisme.

Le connaissant bien, nous sommes assurés de maintenir avec lui les liens étroits et chaleureux qui ont été la marque de notre relation avec les différents Préfets de Police qui l'ont précédé.

Nous lui avons évidemment transmis tous nos vœux de réussite dans l'exercice de cet emploi exigeant et difficile.

Commémoration de la Libération de Paris

Comme chaque année, l'Association des Anciens Combattants et Résistants du Ministère de l'Intérieur (AACRMI), avec la Fédération des Combattants et Résistants de la Préfecture de Police rendent hommage aux policiers morts pour faits de Résistance ou durant les combats pour la Libération de la capitale.

Le 15 août 1944 à l'appel des organisations de résistance, les policiers se mettent en grève insurrectionnelle et le 19, ils vont occuper la Préfecture de Police et chasser manu militari le Préfet vichyste Amédée Bussières. Il sera remplacé par le Préfet Charles Luizet, qui restera en poste du 19 août au 20 mars 1945.

Chaque année, tous les syndicats et autres associations sont présents, à la cérémonie de la Préfecture de Police dans la cour du 19 août, ainsi qu'au ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe, en présence des hautes autorités du Ministère de l'Intérieur.

Mais il y a aussi d'autres lieux de commémorations qui symbolisent le sacrifice des policiers libérateurs et des civils qui les ont accompagnés dans les combats pour la liberté.

La stèle du château de Vincennes où 16 policiers et 13 civils ont été fusillés dans les fossés.

La stèle située à l'ancienne école de police de Gravelle (CAPU) où sont inscrits 16 noms,

Enfin la tombe du Préfet LUIZET au cimetière de Passy, qui se fait toujours en présence du Préfet de Police

Dernièrement un responsable syndical à qui l'on faisait remarquer l'absence de son syndicat à ces différentes manifestations du souvenir pour les policiers tombés lors de ces heures tragiques, mais combien glorieuses pour la police parisienne, détentrice de la Légion d'Honneur par la fourragère rouge, a déclaré en ignorer la tenue, c'est ainsi que la non transmission de la mémoire estompe le souvenir d'un passé syndical glorieux.

Pourquoi la Police Parisienne lors des cérémonies officielles porte la fourragère rouge ?

Rappel de la citation ;

«Bravant l'occupant dès le 15 août, déclenchant la lutte dès le 19 août et la poursuivant jusqu'au 26, les courageux gardiens de la paix de la Police Parisienne ont donné à toute la Nation un bel exemple de patriotisme et de solidarité, qui fut l'un des premiers facteurs du succès des combats pour la libération de la capitale.»

Signé Charles de Gaulle, le 12 octobre 1944

Chaque année, nous sommes de moins en moins nombreux à nous recueillir devant ces 3 monuments, mais c'est aussi notre devoir.

Nous sommes la génération qui a connu et côtoyé au cours de notre carrière ces femmes et ces hommes qui ont participé aux combats de la Libération.

Leurs souvenirs, leurs récits de ces heures tragiques et ensuite leur conduite professionnelle nous ont profondément marqués et nous inspirent un profond respect.

René ESPANOL

Les français auraient-t-ils la mémoire courte ?

La commémoration de la Libération de Paris en août 1944 chaque année nous remémore qu'en dépit d'idées reçues, la Préfecture de Police de Paris recense alors plus de 2000 résistants policiers pour 25000, agents administratifs inclus, soit environ 10% de l'effectif.

Pour la seconde quinzaine du mois d'août 1944 : 171 agents de la P.P. et P.N. sont tués lors des combats. Entre 1941 et 1945 l'on dénombre 261 membres des services de police dont précisément 173 de la P.P. et plus de 500 blessés.

Cela détermine la place prépondérante tenue par les forces de l'ordre. Hommage est rendu dans la cour du château de Vincennes à la stèle où dorment vos noms: Bardon Charles 42 ans, Belvezet Arthur 41 ans, Chartier Henri 43 ans, Chuet Gaston 37 ans, Demoulin Marie-Charles 40 ans, Duvilliers Raymond 24 ans, Gandriaux Marcel 37ans, Gerbaud Camille 24ans, Herbert Bernard 28 ans, Lecomte Jacques 24ans, Moreau Fernand 36 ans, Paris Paul 44 ans, Ricard Marcel 33 ans, Silvestri Charles 47 ans, Soladier André 39 ans, Thebaut Alfred 23 ans exécutés les 19 au 21 août 1944 en ces lieux.

Citant le remarquable ouvrage de Luc Rudolph «Policiers rebelles» : "Le commissaire divisionnaire Charles Silvestri est le chef de la 4e Division de Police qui couvre l'est parisien. Ancien engagé volontaire en 14/18, Silvestri fut très grièvement blessé aux Eparges où il a perdu un œil. Quand le brassard FFI à quatre galons est trouvé par les Allemands, le Chef de Division revendique sa propriété pour épargner ses agents. Emmené au château de Vincennes, il est particulièrement la cible de mauvais traitements infligés par les SS... Il saura mourir dignement, calme, ayant boutonné sa chemise, rajusté son nœud de cravate et son pli de pantalon, lissé ses cheveux et épousseté ses chaussures. Il est 13h ce 20 août 1944. Au garde à vous, Charles Silvestri attend plusieurs minutes du peloton de cinq SS de la Division "Deutschland" la fusillade et meurt en disant "Vive la France !

Sur un monument dans l'enceinte de la redoute de Gravelle à Joinville le Pont dans le bois de Vincennes qui abritait l'ancienne École Nationale de Police de Paris se lit, gravé : "Aux Policiers de Paris, combattants de la Résistance et de la Libération qui ont donné leur vie pour la liberté".

Tués au combat: Auray Clair, Debasly Gérard, Ducassou C., Durand G., Jegou Robert, Jourdain Roger, Montaurou Jean, Pierrard Marcel, Real R., Robe André.

Fusillés : Casado Pierre, Daguin Fernand, Dubois André, Forget Roger, Raunet Pierre.

Disparu : Miraut J.

À chaque année s'inclinent nos drapeaux devant ces litanies laïques.

Souvenez-vous.
Là est notre devoir de mémoire. ▮

Qui était le Préfet Luizet ?

Anne-Marie et Michel MIRJOL (Anne-Marie est la petite-fille du Préfet Luizet)

Charles LUIZET, le Préfet de Police de la Libération

Après une carrière militaire au Maroc, le futur Préfet est entré en résistance le 18 juin 1940, est devenu sous-préfet en Algérie, puis préfet de la Corse libérée avant de prendre ses fonctions de Préfet de Police le 19 août 1944. Retour sur ce parcours haut en couleurs !

Lyonnais d'origine, né en 1903, Charles intègre Saint Cyr en 1921 et commence une carrière militaire au Maroc. Il est blessé deux fois grièvement au cours de la guerre du Rif, ce qui en fait un chevalier de la Légion d'honneur à 24 ans. Après les Affaires Indigènes et le commandement d'un Goum, il est nommé Attaché militaire à Tanger en 1936, puis devient, en juin 1940, l'administrateur français de la zone internationale de Tanger.

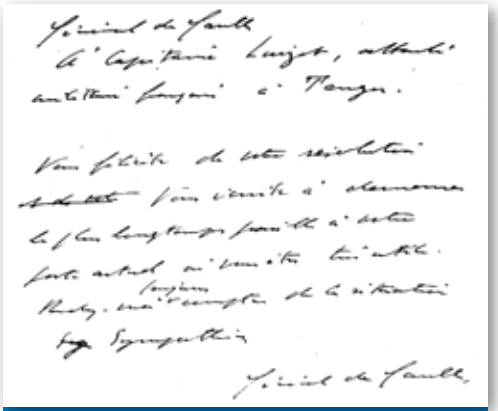

Lettre de Gaulle à Luizet – 1er juillet 40
(document Ordre de Libération)

Ses débuts de résistant.

À Tanger, il entend l'Appel du 18 juin, lancé par le général De Gaulle, et se met immédiatement à son service, par un câble envoyé à 23 heures le jour même (il connaît le général qu'il a eu comme professeur à Saint Cyr). De Gaulle lui répond le 1er juillet de rester à son poste «où vous êtes très utile». Il entreprend alors la mise en place d'un réseau de renseignement (BCRA). Mais son activité ne passe pas inaperçue, et les Services de renseignements de Vichy demandent son renvoi ; aussi, après en avoir référé à De Gaulle, accepte-t-il un poste à l'État-major de l'Armée à Vichy. De là, il continue à communiquer à Londres des renseignements, notamment sur les troupes allemandes et sur la Syrie, via Tanger où était restée sa famille. Mais en août 1941, il fait savoir au BCRA qu'il est «grillé» et qu'il souhaite gagner Londres. De Gaulle lui conseille alors de se faire affecter en Afrique du Nord, à un poste administratif.

Condamné à mort par Vichy

En décembre 1941, il est nommé sous-préfet de Tiaret et continue son action de résistance à Vichy, en reformant des réseaux et en préparant l'intervention alliée (*opération Torch*). Le 8 novembre 1942, il entraîne la ville dans la dissidence. Son assurance et sa détermination figent les réactions pendant 24 heures, ce

qui est suffisant pour la réussite de l'opération. Le lendemain, le général Boisseau, depuis Oran, ordonne : «Fusillez votre sous-préfet !» Mais Luizet, avec la complicité de Langlois, un colon du sud, a pris la tangente ! Ainsi, fait unique en Afrique du Nord, l'arrondissement de Tiaret passa à la dissidence.

En décembre 1942, Charles Luizet devient sous-préfet de Bône (Algérie), puis est nommé secrétaire général pour la police et les Affaires Musulmanes à Alger, le 30 mai 1943, à l'arrivée du général De Gaulle.

La Corse

Charles Luizet est nommé préfet de la Libération de la Corse, où il arrive le 14 septembre 1943, avec les premières troupes, sur le croiseur *Le Fantasque*. Il organise, en plein combat (la Corse est encore occupée par les Allemands et les Italiens), au nom du CFLN, la remise en route de l'administration du premier département français libéré. Il accueille De Gaulle le 8 octobre à Ajaccio, et l'accompagne dans sa tournée de l'île.

La libération de Paris

Nommé peu après Préfet de police de Paris, il rejoint son poste après bien des péripéties, depuis un maquis du Vaucluse jusqu'à Paris. Charles Luizet prend ses fonctions à la Préfecture de police le 19 août, dès l'enlèvement de celle-ci par les policiers patriotes. Il prend contact avec Alexandre Parodi, représentant du Gouvernement provisoire, et rencontre le colonel Rol, le chef des FFI. Ils dirigent l'insurrection jusqu'à l'arrivée du premier char du capitaine Dronne, le 24 août au soir. Et après la réception de ce dernier à l'Hôtel de ville, Charles Luizet le reçoit à la Préfecture de Police à 23h.

Le lendemain, Charles Luizet reçoit à déjeuner, vers 13 heures, le général Leclerc ; la capitulation allemande est alors signée, dans la salle de billard des appartements préfectoraux, par le général Leclerc et le général Von Choltitz. De Gaulle organise avec Parodi et Luizet le défilé de la Libération sur les Champs-Élysées du 26 août

Préfecture de police

A la demande de Luizet, le général de Gaulle attribue la Légion d'honneur à la Préfecture de police - 12 octobre 1944 aux Invalides. Depuis cette date, la fourragère rouge est portée par les policiers.

Les mois qui suivent la Libération de Paris sont éprouvants, car il convient de remettre en marche l'État. Les tensions sont vives entre les anciens de la France libre, les résistants, les FFI, et les considérations politiques ne sont pas absentes. L'épuration bat son plein, et il n'est pas facile d'arbitrer entre les différentes factions. Pendant deux ans et demi, Charles Luizet tiendra les rênes de la Préfecture ; mais De Gaulle est parti en janvier 1946, ses protégés sont devenus des obstacles. Charles Luizet est écarté, en mars 1947, de la Préfecture dans l'affaire Joanovici, même si, comme le dit le ministre de l'Intérieur Édouard Depreux «*sa probité n'est pas mise en doute*». Car des problèmes de santé l'affectent : il a été opéré en janvier d'une tumeur au cerveau, et il a beaucoup de mal à s'en remettre.

AEF

En mai 1947, il est nommé Gouverneur général de l'AEF (Afrique Équatoriale Française) et part pour Brazzaville. Mais sa santé décline ; il est pris de malaise au cours d'une inspection au Tchad, et il est rapatrié à Paris où il décède le 21 septembre 1947, à 44 ans. Il est enterré au cimetière de Passy où sa tombe est fleurie tous les ans par le Préfet de Police. Il était Compagnon de la Libération.

Réf. :
https://www.ordredelaliberation.fr/fr/compagnons/charles-luizet
https://fr.wikipedia.org/wiki/Charles_Luizet

Notre-Dame de Lorette

Cérémonie du dimanche 16 octobre 2022 à Notre-Dame-de Lorette

Sur l'invitation de la Fédération des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc (FNCPG-CATM). Nous avons assisté avec le drapeau national à la cérémonie commémorative à Notre-Dame-de-Lorette.
Cette année était le 45e anniversaire de l'arrivée du soldat inconnu d'Algérie et les 60 ans de la fin de la guerre d'Algérie. Près de 2000 personnes et plus de 400 drapeaux étaient présents à cette cérémonie.

La nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette

est un cimetière militaire et mémorial français situé sur la colline éponyme, à 165 mètres d'altitude, sur le territoire de la commune d'Ablain-Saint-Nazaire près d'Arras (62).
Inaugurée en 1925, elle commémore les milliers de combattants morts sur un des champs de bataille les plus disputés de la Première Guerre mondiale entre octobre 1914 et septembre 1915. Le site, comprenant le cimetière, la basilique, la tour-lanterne et le musée, a une superficie de plus de 25 hectares. C'est la plus grande nécropole militaire française.
Lieu de mémoire de la Première Guerre mondiale
Le site de Notre-Dame de Lorette est devenu un lieu de mémoire et de recueillement durant l'entre-deux-guerres. Immédiatement après la guerre, le site de la colline de Notre-Dame-de-Lorette est choisi pour rassembler les dépouilles de soldats provenant de plus de 150 cimetières de l'Artois et des Flandres françaises. La nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette a pour vocation la commémoration des batailles de la Première Guerre mondiale qui ont eu lieu en cet endroit et qui furent des plus disputées et des plus meurtrières du front occidental (Artois, Flandre française, Flandre belge), mais aussi pour la région Nord-Pas-de-Calais.
Le site est devenu un lieu de pèlerinage accueillant 100000 personnes le 12 septembre 1920. Le 19 juin 1921, le maréchal Philippe Pétain et l'évêque d'Arras Eugène Julien posent la première pierre de la nécropole nationale.
La chapelle fut reconstruite au sein de la nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette et inaugurée le 2 août 1925 par le président du Conseil Paul Painlevé. De style romano-byzantin, elle est l'œuvre de l'architecte lillois, Louis Marie Cordonnier. Elle est décorée, à l'intérieur, de fresques religieuses et de vitraux qui évoquent des événements de la Grande Guerre et l'histoire religieuse de la France. Les murs sont revêtus de plaques à la mémoire de soldats. Un triptyque dédié à Notre Dame de Czestochowa, patronne vénérée des Polonais a été déposé dans la chapelle.
La colline de Lorette est protégée au titre des sites naturels : c'est un site classé par arrêtés du 30 avril 1929 et du 7 novembre 1934, confirmé par décret du 1er janvier 1938, et un site inscrit par arrêté du 7 novembre 1934.

Lieu de mémoire de la Seconde Guerre mondiale

Dans la crypte de la chapelle, fut inhumé, le 16 juillet 1950, en présence de Guy Mollet et de Louis Jacquinot, ministre des anciens combattants, un Soldat inconnu de la Seconde Guerre mondiale. En 1955, la crypte recueillit les cendres de déportés disparus dans les camps nazis.

Lieu de mémoire de la Guerre d'Algérie

Une tombe du Soldat inconnu de la guerre d'Algérie y a également été inaugurée le 16 octobre 1962. En 1977, la dépouille du Soldat inconnu de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie y fut inhumée.

Décorations
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

Le 14 octobre 2022 au restaurant mixte de la Gendarmerie Nationale de BOULIAC, Rolland **DAHAN** recevait officiellement de son parrain Jérôme KAUFFMANN, la décoration de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite pour 65 années de services éminents rendus tant : professionnel, militaire qu'associatif. C'est ce qu'a rappelé Jérôme KAUFFMANN dans son discours mettant en valeur Rolland DAHAN pour son parcours élogieux durant les 65 années de bons et loyaux services. A son tour Rolland DAHAN le remerciait chaleureusement ainsi que nos amis et amies, et les porte-drapeaux de l'APDNA de lui avoir rendu hommage durant cette journée importante qui marquait reconnaissance d'une vie de labeur au service de la collectivité et de la Nation.

«Vivre libre ou mourir»
La devise du bataillon des Glières

Durant mes vacances en Savoie, j'ai fait une escapade en Haute Savoie, autour d'Annemasse et Annecy et je ne pouvais faire autrement que de m'arrêter pour saluer la mémoire des héroïques maquisards du plateau des Glières.
Ce maquis du plateau des Glières a certes connu une existence éphémère de janvier à mars 1944, mais sa tragédie a marqué bien des consciences dans la population. Le Général de Gaulle chef du gouvernement provisoire s'est rendu sur les lieux en novembre 1944 pour rappeler et honorer **«les morts de ce plateau illustre»** ces hommes **«dont l'exemple demeurera comme un témoignage splendide jeté à travers le monde de la résolution de la France dans la plus terrible guerre de son histoire.»**
Le plateau a été retenu par la résistance comme un lieu propice pour les parachutages d'armes et confirmé par les forces alliées. Isolés et dépourvus de tout, les jeunes gens qui fuyaient le STO, devaient avant tout apprendre à combattre le froid, la neige et la faim, mais, pour autant, le désir de chasser l'occupant n'en était que plus fort.
Le colonel Henri Romans-petit responsable pour l'Armée secrète (AS) des maquis de l'Ain et Haute-Savoie, confie en janvier 1944 le maquis des Glières au Lieutenant Théodose Morel dit «Tom» 29 ans, ex officier d'active au 27° BCA d'Annecy, qui exerce sur ces hommes un ascendant exceptionnel.
Sa devise **«Tant que l'on n'a pas tout donné, on n'a rien donné.»**
Aussitôt nommé, il établit son PC sur le plateau, où sont prévus des parachutages d'armes en grand nombre, pour les maquis de Haute Savoie.
467 maquisards seront effectivement sous son commandement, initialement prévu à 250, il sera renforcé par la section Ebre (56 espagnols fuyant la déportation en Allemagne) et 2 sections FTP.
Le bataillon des Glières était né.
Pour les Allemands, ce plateau servant aux parachutages d'armes pour les maquis est une dangereuse épine sur leur base arrière, d'autant que les alliés ont débarqué en Sicile.
Le 13 février premier parachutage, 54 containers d'armes et de munitions seront répartis entre les sections.
Mais autour du plateau, ce sont les mercenaires des GMR (groupe mobile de réserve) qui ont remplacé les gendarmes et gardes mobiles.
Entre les maquisards et les forces de l'ordre des conversations se sont engagées, mais les promesses et les engagements ne seront pas tenus, par l'intendant de police (5 maquisards descendus sans arme dans la vallée, et un étudiant en médecine venu chercher des médicaments à la pharmacie seront arrêtés.)
Le soir même, un coup de main audacieux aboutira sans coup férir à la capture de 30 GMR. En échange de l'étudiant les GMR seront libérés, mais l'étudiant ne rejoindra jamais le maquis. **Que vaut la parole d'honneur d'un officier vichyste ?**

La mort de Tom Morel :

Devant tant de bassesses et de lâchetés, Tom Morel monte une opération d'envergure en pleine nuit contre le PC des GMR à Entremont.
Il se réservera l'attaque de l'hôtel où siège l'EM des forces de l'ordre. Au moment où les maquisards désarment leurs prisonniers, le commandant, chef des GMR obtient de conserver son pistolet pour la «*sauvegarde de son honneur d'officier*».
Pris à partie par Tom Morel, qui lui reproche de n'avoir pas respecté la parole donnée, le commandant à moitié ivre, tire à bout portant sur le chef du maquis qui s'effondre, touché au cœur. Une rafale de mitraillette abat le commandant au moment où il va tirer sur un officier maquisard.
Pour les GMR des dizaines de tués, 47, prisonniers emmenés sur le plateau.
Pour le maquis deux morts, Tom Morel et l'adjudant Georges Decour, neuf blessés, dont un seul mourra quelques jours plus tard à l'hôpital d'Annecy, l'ancien champion de ski Jo Frizon.

Amère victoire pour le bataillon des Glières avec l'immense perte de Tom Morel ;

Le 10 mars les GMR attaquent au sud du plateau, ils seront repoussés, et en se repliant en désordre laisseront de nouveaux prisonniers au maquis.
La nuit suivante trente avions alliés larguent sur le plateau 580 containers, soit 90 tonnes d'armes. Cela n'est pas passé inaperçu et l'aviation allemande attaque les positions du maquis à la bombe et la mitrailleuse.
Le 18 mars le capitaine Anjot, dit Bayard ex officier des chasseurs alpins est désigné par l'Armée secrète (AS), pour prendre le commandement du bataillon.
Le 20 mars c'est la milice qui attaque, le soir ils se retirent en laissant 12 morts sur le terrain.
Le 23 ce sont les Allemands qui prennent les choses en main, pour mener l'assaut. Ils disposent de la 157° division alpine et de deux escadrilles de chasseurs bombardiers. La milice par faveur spéciale est invitée à prendre part à l'opération.
Le 24 mars la milice tente une opération sur les avant-postes de la section Ebre (espagnols) mais est repoussée.
Le 25, un déluge de fer et de feu s'abat sur un versant du plateau et le 26 l'attaque générale se déclenche. Toute la journée la bataille fait rage, souvent au corps à corps.
A 22h, le capitaine Anjot donne l'ordre à toutes les sections de décrocher et du repli général.
Les Allemands n'auront atteint qu'une partie de leurs objectifs.
Dans les jours qui ont suivi, une impitoyable chasse à l'homme est organisée, qui ne laissera que peu de survivants.
Le 27 au soir le capitaine Anjot est tué, et avec lui la plupart des officiers.
Sur les 467 maquisards du bataillon des Glières, on dénombrera 155 tués au combat, 30 disparus, 160 prisonniers dont la plupart seront massacrés ou déportés.

Les combattants du plateau des Glières par leur courage et leur abnégation ont marqué les esprits et renforcé les consciences des Français à se battre pour leur liberté.

Je laisse au Colonel Romans-Petit cette magnifique conclusion :
«Si Glières fut la défaite des armes, ce fut aussi la victoire des âmes.»

Le 2 septembre 1973, André Malraux a inauguré le monument (œuvre du sculpteur Emile Gilioli : **«grand oiseau blanc avec son aile d'espoir, son aile amputée de combat, et entre elles, son soleil levant…»**

René ESPANOL

*NB : le 11 novembre 1943, Le colonel Romans-Petit, à la tête des 250 hommes du maquis de l'Ain défilait dans Oyonnax et bravait les forces d'occupation allemandes en déposant devant le monument aux morts une gerbe en forme de croix de Lorraine portant l'inscription **«les vainqueurs de demain à ceux de 14-18»***

Les policiers "JUSTES" de Nancy

Après l'Armistice du 22 juin 1940, la France est coupée en deux zones principales : au sud de la Loire, la zone "non occupée", appelée "nono", dépendant de Vichy et de Pétain. Au nord, la zone occupée, sous régime nazi.

Le 15 septembre 1935 au Congrès nazi de Nuremberg, HITLER promulgue les lois antisémites qui séparent les personnes juives des autres allemands.

En France, des lois identiques seront prononcées, avec application initiale aux juifs étrangers : polonais (nombreux à NANCY), hongrois, roumains, russes, lituaniens, allemands, etc...

La rafle du Vel d'Hiv des 16 et 17 juillet 1942 provoque un choc dans la population parisienne ...

Un nancéien juif, Pierre PICK qui connaît M. Pierre MARIE, adjoint du chef du servicede étrangers, lui téléphone le 16 afin de lui rendre compte de ce qu'il a pu voir à Paris, femmes et enfants arrêtés, entassés dans des conditions d'hygiène aberrantes au Vel d'Hiv de Paris, près de la Tour Eiffel.

Il précise penser que Nancy sera concernée par l'opération "Vent printanier" surveillée discrètement par les nazis. Le but est de déporter pour le travail des personnes valides, et de supprimer les autres. Le génocide général a été décidé à la conférence de Wannsee, station balnéaire à 20 km de Berlin, présidée par Reinhardt HEYDRICH mais contrôlée par Heinrich HIMMLER, représentant personnel d'HITLER. HEYDRICH viendra à Paris début 1942, pour y constituer les modalités des rafles

Aussitôt avisé par son ami de Paris, Pierre MARIE réunit toute l'équipe, qui s'avère solidaire malgré un risque passible de mort, pour empêcher cette rafle. Le groupe repose sur une solide Fraternité... Le 18 juillet tombe la note de service prévoyant la rafle le 19... Le temps presse : il faut prévenir les familles le plus vite possible, même de nuit.

Le chef de service Edouard VIGNERON couvre l'opération avec Pierre MARIE, Charles BOUY qui cachera des personnes juives chez lui, François PINOT, Charles THOURON et son jeune fils que j'ai rencontré, Henri LESPINASSE, Emile THIEBAULT, Louis MARILLIER et son cousin juif-alsacien non policier Théo SCHLOSSER, (ce que j'ai appris par la fille du policier RAUBERT, âgée de 96 ans, alors étudiante en médecine, et résistante). La liste entière contient entre 350 et 385 noms : dans l'urgence, les collègues demandent à certaines personnes d'aviser parents, cousins ou amis proches.

Le 19, seront arrêtées 18 personnes et le 20, encore 14, pour un total de 32 adultes. S'ajoutent 15 enfants qui seront remis à l'industriel Gustave NORDON, choisi (sous contrainte) par la communauté juive et autorisé par l'administration pour tenir ce poste.

Les cadres nazis de Berlin sont furieux, ayant commandité un train spécial pour 400 personnes. Qui a donc été pris ? Une maman revenue de Lunéville avec ses enfants, une étudiante venue chez sa cousine chercher des affaires, et pour un autre cas, une voisine expliquant pour rassurer "que les femmes de prisonniers de guerre ne seront pas concernées".

La particularité de ce service policier est sa parfaite connaissance des familles juives, à qui ils ont remis l'étoile jaune avec un fichier bien à jour que les allemands ont copié auprès de la Préfecture de Nancy.

Les pères de famille se sont cachés, pensant être seuls concernés par la rafle ; personne n'a imaginé un autre

scénario concernant les épouses.

M.COISSART, commissaire central, mis en cause par le Sipo SD -la police allemande- convoque donc Edouard VIGNERON à la demande des occupants. Sa défense est simple :

«La presse locale a fait mention de la grande rafle de Paris. Les juifs de Nancy se sont bien doutés que cela leur arriverait et ont pris des précautions très logiques...»

Le commissaire COISSART fait semblant de le croire, car s'il le sanctionne, il devient ipso facto responsable comme son chef direct et le Kommandeur allemand du Sipo. SD avait prévu un convoi le 22 juillet pour Auschwitz et s'est montré menaçant envers le ''Central'', et aussi ses adjoints.

Les nazis de Nancy font aussi semblant d'accepter cette explication de VIGNERON, craignant d'être considérés comme incapables de diriger les français occupés et de s'en faire craindre par Berlin.

C'est pourquoi VIGNERON sera sanctionné ''seulement'' pour deux autres faits de Résistance postérieurs, à savoir les faux papiers d'identité dont il s'est fait une spécialité. Au moins une fois par semaine, selon un témoignage obtenu

récemment, il allait dans le fond d'un magasin de Nancy pour y confectionner ses ''faux''.

Son adjoint Pierre MARIE a été révoqué directement, alors que pour VIGNERON, les allemands ont exigé sa démission qu'il motivera par un souci de santé. Le central COISSART va lui rédiger une lettre remarquable concernant ses qualités professionnelles !

Un film a été tourné en 2007 par Patrick VOLSON, dont les parents tenaient un commerce quartier St-Epvre, sous leur nom d'origine WOLFSOHN. Afin d'ajouter à l'intrigue, sur conseil de l'historien français faisant autorité quant à l'Histoire de la Police, Jean-Marie BERLIERE, un des policiers aura un comportement de collaborateur, ce qui fâchera le fils de M.THOURON, ayant pensé même à des poursuites pénales, d'où les noms modifiés, VIGNERON deviendra M. VIGNE... Mineur pendant la guerre, lors des perquisitions allemandes effectuées chez son père, il s'écartait discrètement des adultes et vérifiait que rien ne risquait d'accuser ses parents dans la maison... Enfin, Edouard VIGNERON et Pierre MARIE seront réintégrés dès la Libération de Nancy en septembre 1944, et légitimement promus. ▮

Dominique BAGUET
(AACRMI Nancy)

Les Justes parmi les Nations de Yad Vas hem : en 1982, Pierre MARIE et Edouard VIGNERON ; en 1990, Charles BOUY et François PINOT et en 1996, Charles THOURON.

** Louis MARILLIER a été affecté au service des Etrangers de NANCY de 1927 à 1936, puis devint secrétaire central adjoint jusqu'en 1948.Il va rencontrer sa fille étudiante en médecine portant un brassard de la Résistance et lui celui des FFI. M. MARILLIER ne s'est jamais douté des actions de celle-ci à la faculté de médecine avec des camarades, alors que cette dernière se doutait de ce que faisait son père sans en savoir le détail...*

Un peu d'histoire de notre chère Corrèze *(suite 3)* racontée par Jean-Claude BORDES

(Les articles précédents figurent dans le magazine de janvier 2021)

Lors de notre dernière édition (***Cf. octobre 2021***), le rappel historique de notre chère Corrèze en était au règne de Richard-Cœur-de-Lion lequel n'avait de cesse de guerroyer avec ses vassaux ou autres seigneurs pour asseoir sa royale autorité. Ainsi, pour affirmer sa domination, ce monarque n'hésitait pas, avec ses mercenaires, à prendre d'assaut les résidences seigneuriales de ses opposants. C'est pourquoi, avec sa troupe, il participe dans les derniers jours de mars 1199 au siège du château Chalus-Chabrol situé non loin de Limoges en Haute-Vienne. C'est au cours de ce même siège que, mortellement blessé, il décédera le 6 avril 1199. Son frère-Jean-sans-Terre[1] lui succéda jusqu'en 1214, année où, à son tour, il fut battu par une coalition de ses vassaux limousins alliés aux seigneurs de la maison de Lusignan[2]. La conquête du Limousin fut achevée par Louis VIII –*dit le Lion par suite de sa victoire sur Jean sans Terre en 1214*-. Son successeur Louis IX – *dit St Louis* – selon le Traité de Paris signé en 1258, restitua au roi d'Angleterre Henri III Plantagenêt, ses fiefs du Limousin obtenus par ses prédécesseurs après d'âpres combats, au grand dam des populations concernées.

Néanmoins, cette rétrocession ne fera pas obstacle, et c'est un bien, au mouvement communal né au cours de la même période. Ce mouvement s'accentua au cours du siècle suivant par suite des franchises accordées à de nombreuses villes par les Plantagenets aux fins de brider et affaiblir la noblesse implantée dans ces mêmes régions. Ce que voyant, capétiens et noblesse en font tout autant de leur côté pour se concilier les bourgeois des villes ainsi franchisées. A noter que Brive, Beaulieu, et Argentat avaient déjà leurs

propres consuls[3] tandis qu'Ussel, Egletons et Treignac recevront leur liberté d'administration au cours du XIIIe siècle. Par suite, ce mouvement libertaire confinant à une administration communale, s'étendra ensuite, notamment au cours des siècles suivants, aux villes de Neuvic, Meymac, Corrèze, Turenne, Tulle et Uzerche. Ainsi mis en place progressivement, ce même mouvement permettra un développement remarquable dont bénéficiera notre Limousin et partant, notre chère Corrèze. Bien que rayonnant tous azimuts, cet embryon de décentralisation favorisa surtout les activités artistiques générées par une progression intellectuelle intense ce qui marquera à jamais cette époque. A ce propos il convient de rappeler l'essor de l'art de l'émaillerie, orgueil de Limoges, qui a fourni de nombreux chefs d'œuvres lesquels seront disséminés dans un bon nombre d'églises édifiées en Corrèze au cours de ces mêmes siècles. De cette même époque datent les magnifiques châteaux de Ventadour, Turenne et le castrum de Merle sans omettre les églises romanes de Brive, d'Aubazine avec son clocher octogonal, Beaulieu dont le portail latéral est orné de grandioses et magnifiques sculptures et tant d'autres églises aux proportions moins grandes certes mais néanmoins nanties d'un charme réel.

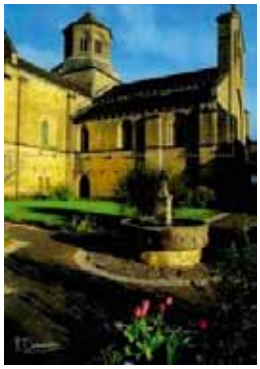

S'agissant de l'abbaye d'Aubazine et de l'église cistercienne qui y est adossée[4], il convient de rappeler que si les murs et les pierres pouvaient nous parler, nous aurions assurément le récit du passage en ces lieux de Coco CHANEL née Gabrielle CHANEL le 19 août 1883 à Saumur et morte le 10 janvier 1971 à Paris. Orpheline à l'âge de 12 ans, c'est en 1895, peu après le décès de sa mère, qu'elle est abandonnée avec ses deux sœurs par son père, à l'orphelinat de l'abbaye d'Aubazine. Gabrielle CHANEL y restera jusqu'à l'âge de 18 ans sans ne jamais avoir revu son père. Dès son départ d'Aubazine, elle ira rejoindre sa tante qui la formera aux activités liées à la couture. Progressant dans ce domaine jusqu'à la grande couture es qualité de créatrice de mode, elle fondera sa propre maison en adoptant le logo bien connu du monde entier à savoir deux «C» entrelacés dos à dos. Ce logo est assurément né de l'un des vitraux de l'église cistercienne d'Aubazine qui présente sur toute sa surface une série horizontale de «C» qui sont le reflet exact du logo qui marquera l'empreinte Chanel au sein de la Grande Couture française.

Par ailleurs, la civilisation limousine a laissé des vestiges remarquables en termes de littérature avec la mémorielle œuvre des troubadours qu'ont été Gaucelm FAIDIT d'Uzerche, Raymond III de Turenne et sa sœur Marie de Ventadour et enfin, le délicat Bernard de Ventadour le plus célèbre de tous lequel, invité auprès de la fastueuse Cour d'Aquitaine créée et animée par Aliénor d'Aquitaine qui protégeait et favorisait notamment l'expression poétique des troubadours en langue d'Oc.

Ainsi au fil des années et durant près d'un siècle, le Limousin connut une paix méritée génératrice d'abondance et de quiétude. Mais cette période favorable sera cruellement et dramatiquement troublée par les prétentions des nouveaux rois d'Angleterre désireux de porter atteinte à la couronne de France pour y imposer leur règne. C'est ainsi que dès 1337, débuta une période de guerre qui se terminera en 1453 par la victoire de Charles VII à Castillon, lequel vaincra et chassera enfin les anglais hors de France. C'est la raison pour laquelle, Castillon, petite ville de Gironde, sera désormais après cette victoire, appelée «Castillon la Bataille». Cette période dénommée historiquement «Guerre de Cent ans» connaîtra en réalité une durée 116 ans. Au cours de cette guerre horrible et dévastatrice, notre Limousin, séparant géographiquement le royaume de France du duché du Berry, servira bien trop souvent de champ de bataille. A ce climat généré par une guerre autant infinie que source de ravages, vint s'ajouter le second grand fléau qu'a été la Peste Noire générant une grande impitoyable mortalité. Par exemple et pour ne citer que celui-là, sans pitié et sans répit, elle frappera notre bonne ville de Tulle en 1348 en lui enlevant en quelques mois un millier d'habitants.

Ce cruel et très long épisode qu'a été la Guerre de Cent ans, sera commenté lors de la suite n°4 de l'histoire de notre chère Corrèze.

---

(1) JEAN-sans-TERRE : Il s'agit de Jean d'Angleterre dit en anglais «John Lackland» né en 1167 à Oxford et mort en 1216 au château de Newmark. Successeur de Richard Cœur de Lion au préjudice de son neveu Arthus – fils de Geoffroy de Bretagne – que Jean-sans-Terre envieux des droits de ce neveu, poignardera mortellement le 3 avril 1203. Roi sulfureux le plus détesté des rois d'Angleterre en raison d'un règne désastreux, Jean-sans-terre doit son surnom à ce qu'il n'a pas reçu de terres en apanage à sa naissance a contrario de ses frères.

(2) Maison de LUSIGNAN : Famille féodale française du Poitou attestée depuis le Xe siècle qui a donné des Comtes de la Marche, d'Angoulême, d'Eu et de Pembroke et en plus, des rois de Jérusalem puis de Chypre et d'Arménie. Ainsi, la ville de Lusignan sise dans la Vienne près de Poitiers est étroitement liée à la puissante dynastie des Seigneurs de Lusignan qui rayonna autant dans le royaume de France qu'au moyen orient.

(3) Consuls : A l'origine, magistrats romains dont la fonction apparue lors de la fondation de la République de Rome, sera abolie par Justinien en 541. Ce titre romain sera repris au XIIe siècle pour qualifier les membres du conseil des villes de France qui, bénéficiaires de franchises accordées sur décision royale, confineront à terme à une autonomie municipale.

(4) AUBAZINE anciennement OBAZINE : Commune de la Corrèze sise rive gauche de la rivière du même nom et incluse dans l'arrondissement de Brive dont elle est distante de près de 20 kms. D'une altitude moyenne de 280 mètres à l'aplomb de la vallée de la Corrèze, elle possède une altitude maximum de 908 mètres au sommet du Puy de Pauliac. Site touristique avec ses falaises de la gorge du Coiroux (Saut de la Bergère), le Cromlech du Puy de Pauliac, le dolmen du Bois d'Ayretier le canal des Moines, l'abbaye et l'église cistercienne du 12e siècle sans omettre les randonnées dans les forêts des Obazines. Aubazine tire son nom de la fondation au XIIe siècle du monastère d'Obazine créée par Etienne de VIELZOT né vers l'an 1085 à Vielzot en Xaintrie (Cf nota in fine)) et mort le 8 mars 1189 à l'abbaye de Bonnaigue sise à St Fréjoux (19). Prêtre, moine cistercien fondateur et premier abbé de l'abbaye d'Obazine, il est plus connu sous le nom de St Etienne. C'est également lui qui fit ériger l'abbaye de Bonaigue précitée sensiblement dans la même période que l'abbaye-mère d'Obazine en 1142.

Nota XAINTRIE : Région naturelle de France située à l'ouest du Massif Central qui s'étend dans l'est de la Corrèze, une partie du Cantal et la pointe nord du Lot. La fraction corrézienne de la Xaintrie comprend essentiellement le territoire situé entre le cours de la rivière Dordogne entièrement en Corrèze et la limite sud-est de ce même département.

Création de l'unicité calendaire de la France

Jusqu'au 16e siècle, le nouvel an était fêté dans les villes et régions du royaume de France de façon autant hétéroclite que désordonnée en prenant pour base la période gravitant autour du 1er avril. Par l'Edit de ROUSILLON (Isère) du 9 août 1564, le roi CHARLES IX mit fin à cette tradition cosmopolite en fixant entre autres dispositions le début de l'année calendaire au 1er janvier pour tout le royaume. Depuis lors et pour rappeler ce 1er avril traditionnel supprimé par Charles IX, s'est installée de fait la tradition du poisson d'avril.

Présentation de Charles IX : Quatrième roi de la famille des Valois-Angoulême né le 27 juin 1550 au château de St Germain en Laye et mort le 5 mai 1574 au château de Vincennes.

27e roi Capétien, fils de Henri II et de Catherine de Médicis il succéda sur le trône de France à François II à l'âge de 10 ans le 5 décembre 1560.

A noter que c'est sur l'insistance de sa mère et des Chefs catholiques qu'il décida de faire assassiner les Chefs protestants (Huguenots) le 24 août 1572 jour de la St Barthélémy.

Toujours sur pression et insistances de sa mère, il décide de faire un tour de France pour mieux connaître et donc découvrir son royaume qui vient d'être ravagé par la première guerre de religion. Ce voyage à l'organisation titanesque débuta le 24 janvier 1 564 pour se terminer le 1er mai 1566 soit une durée de 852 jours. Il faut savoir qu'accompagné de sa famille, de sa garde, de ses courtisans, du personnel du gouvernement, des princes et ambassadeurs, artisans valets, laquais… la suite de Charles IX comportait un total de 15 000 personnes.

Il s'agit d'une mise en scène de la représentation de la puissance royale après la première guerre de religion, pour compenser la faiblesse royale dans les provinces. Charles IX veut ainsi forger l'unité du royaume autour de lui et ce voyage doit lui permettre de renforcer les liens de fidélité à l'égard de la monarchie.

A chaque étape, c'était une véritable course au logement. Dans les grandes villes, le roi dormait à l'hôtel du plus riche bourgeois, ce dernier devant se loger ailleurs. A noter qu'à plusieurs reprises, le roi a été contraint de dormir dans des auberges. A partir de Paris, l'itinéraire de ce voyage peut se résumer comme suit :

Ile de France de nos jours côté est – Champagne et Duché de Bar – Bourgogne – Lyonnais et Dauphiné du 9/6/1564 au 22/8/1564. C'est pendant cette période qu'il signe «l'Edit de Roussillon» évoqué lequel impose une date unique pour faire débuter l'année en France.

Couloir Rhodanien – Comtat Venaisin et Provence – Languedoc – Guyenne – Côte Basque/Béarn – Périgord – Angoumois/Saintonge/Aunis et Poitou – Val de Loire et Bretagne – Centre et Bourbonnais –Retour sur Paris après un voyage totalisant 4.000 Kms environ.

Compte-rendu du Congrès National du 02 au 07 octobre 2022

par le secrétaire général national, Jean-Paul BREQUE

Conseil d'administration du 2 octobre 2022 à 17h40, abbaye des prémontrés

Sont présents :

Jean-Paul BACHET, Président, Jean-Claude BORDES, Jean-Paul BREQUE, Jean-Marie DESMEDT, René ESPANOL, Pierre MARAGE, Jean-Pierre PESSON, Antoine RODRIGUEZ, André SCOTTO, Francis SZWEC, Stéphane VAILLANT et Jean VUILLEMOT. Un pouvoir de Jean-Pierre BELLIFA à Jean-Paul BACHET et un pouvoir de Rolland DAHAN à André SCOTTO.

Le président BACHET souhaite la bienvenue aux membres présents et rappelle les situations des plus difficiles des absents et évoque les collègues décédés au cours de l'année et en particulier le Préfet Marcel MORIN, président intérimaire de l'association, décédé en avril, Joseph BAEZA, membre du conseil d'administration et président de la section Auvergne et Michel LECOMTE, porte-drapeau national de l'association.

Une minute de silence est observée en leur mémoire.

Le président rappelle enfin que le doyen de l'association vient d'atteindre 108 ans, Marcel BARBARY le climat de la Gironde lui est très favorable.

Le président remercie les deux présidents de la section Moselle et de la section Meurthe-et-Moselle, Vosges, Alsace, Territoire de Belfort et Meuse pour avoir su unir leurs efforts pour organiser ce congrès. Il détaille ensuite le programme du congrès qui est consistant avec en particulier trois

cérémonies commémoratives, le lundi à Nancy, le mardi à Metz et le mercredi à Verdun.

Il passe ensuite la parole à Francis SZWEC qui indique qu'à l'occasion de l'encadrement d'une session du SNU qu'il a assuré à Palavas-les-Flots, il a pu recruter deux jeunes en qualité de porte-drapeaux. Par ailleurs, il a pu installer une délégation en Guyane grâce à un collègue muté à Cayenne. L'accueil sur place a été très positif et la collectivité territoriale a financé l'achat d'un drapeau.

Le président rappelle qu'il s'agit de la première réinstallation en Outremer, après la clôture de la section Martinique, il y a un peu plus d'une dizaine d'années.

Le secrétaire général fait son rapport. Il est adopté à l'unanimité.

Le Trésorier national adjoint donne lecture de son rapport, dans lequel il explique que les dépenses étant systématiquement bien supérieures aux recettes, l'espérance de vie de l'association est de six ans au maximum. Il évoque également les démarches faites pour tenter d'obtenir de meilleurs rendements aux fonds actuellement placés. Des recherches qu'il a entreprises il apparaît que le Crédit Mutuel permettrait une amélioration sensible des rendements.

Il fait plusieurs propositions pour diminuer les frais annuels :

- réduire la prise en charge pour les congrès des porte-drapeaux,
- augmenter la part de la cotisation qui revient au bureau national.

Francis SZWEC propose également de réduire la durée des congrès à quatre jours,

Jean-Claude BORDES propose de les faire un an sur deux comme prévu dans les statuts,

Le président est plutôt favorable à une réduction de la durée du congrès.

Le rapport du trésorier national adjoint est adopté à l'unanimité.

Sa proposition de s'adresser au Crédit Mutuel est approuvée à l'unanimité,

La réduction à quatre jours de la durée des congrès est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 19h00

Assemblée générale du 3 octobre 2022 à 9h10, salle J.F Lallemand, Abbaye des Prémontrés

Le président BACHET ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents.

Il donne la parole à Christophe ROY de la section de Meurthe-et-Moselle-Vosges-Alsace-Territoire de Belfort-Meuse qui souhaite la bienvenue à l'assemblée après avoir excusé le président Jean-Pierre PESSON qui assiste en ce moment aux obsèques d'un adhérent.

Le président BACHET rappelle les décès survenus cette année dont ceux du Préfet Marcel MORIN, président intérimaire de l'association au début des années 80, de Joseph BAEZA, membre du conseil d'administration et président de la section Auvergne et de Michel LECOMTE, porte-drapeau national et demande à l'assemblée d'observer une minute de silence en leur mémoire.

Il remercie les présidents Guy BON et Jean-Pierre PESSON qui, avec leurs collègues se sont beaucoup investis pour nous proposer un congrès dont nous allons nous souvenir.

Il évoque et excuse ensuite les absents pour raisons de santé parmi lesquels Jean-Pierre BELLIFA, Daniel ROUSSEAU et Georgette RAVIER, et demande une pensée pour nos centenaires et en particulier Jean-Michel BENQUET dont le cent unième anniversaire a été fêté il y a peu. Le doyen de l'association, Marcel BARBARY de la Gironde a 108 ans. A l'opposé, la section Gard-Hérault-Vaucluse vient de recruter des porte-drapeaux âgés de 18 ans.

Le secrétaire général national Jean Paul BREQUE prend la parole et lit son rapport sur l'activité de l'association évoquant en particulier la baisse préoccupante des effectifs. Le rapport est adopté à l'unanimité.

« Chers amis,

Tout d'abord permettez-moi de remercier nos collègues lorrains pour la qualité du séjour qu'ils nous font vivre dans ces locaux chargés d'histoire, et dans cette bien belle région.

En ce qui concerne notre association, il est certain que nous subissons un déclin régulier mais malheureusement inéluctable. En effet, et par bonheur pour l'instant, les personnels du Ministère de l'Intérieur, n'ont pas vocation à devenir des anciens combattants, mais au vu de l'actualité internationale, il n'est pas impossible qu'ils soient appelés, à courte échéance, à redevenir des résistants.

Dans l'immédiat, nos effectifs sont passés en dessous du millier, et sont plus proches de 900 que de mille. En fait, il est établi que nous perdons environ 10% d'adhérents par an. Vous vous rendez compte de ce que cela signifie en termes de cotisations, de rentrées financières, dont notre collègue trésorier général va vous parler.

Ainsi, et pour donner un exemple que je connais bien, pour la section Midi-Pyrénées dont j'ai la responsabilité, à mon arrivée à la présidence de la section en 2017, nous comptions 140 membres. A ce jour et après le dernier décès survenu le 26 septembre, nous ne sommes plus que 78. Et cette situation n'est pas exceptionnelle, elle se retrouve dans toutes les sections, et ce ne sont pas les quelques OPEX qui nous rejoignent de temps à autre, qui vont inverser la tendance.

Mais, ce n'est pas une raison pour baisser les bras, bien au contraire. Nous devons affirmer en permanence notre existence et occuper le terrain, tant lors des cérémonies commémoratives qu'à d'autres occasions, comme des manifestations historiques ou mémorielles. Il est important que nos concitoyens soient sans cesse informés à la fois, sur les faits historiques dont nous avons été les témoins et les acteurs mais également sur les risques que courent aujourd'hui nos démocraties.

Et c'est bien à nous d'assurer cette mission. A l'heure où les démocraties occidentales sont menacées par les dictatures russe, chinoise ou turque, sans parler des dictatures islamiques, il est de notre devoir d'éveiller les consciences de nos populations pour qui aujourd'hui la notion d'intérêt général a complètement disparu au profit du plus primaire intérêt égoïstement personnel.

Il n'est pas sûr que nous trouvions parmi nous de nouveaux Jean MOU-

LIN ou Pierre BROSSOLETTE pour lever l'étendard de la résistance et de l'honneur de la Patrie, alors que pendant que les dictateurs manœuvrent à leur guise, notre seule angoisse porte sur la pénurie de moutarde».

Le trésorier national adjoint René ESPANOL fait ensuite son rapport sur la situation financière de l'association qui n'est pas favorable avec des dépenses plus de trois fois supérieures aux recettes.

Il propose le changement de banque en raison du très faible rendement des valeurs déposée au Crédit Agricole alors qu'au Crédit Mutuel le rendement obtenu serait de plus du double.

Le trésorier national adjoint demande que soit validé le remboursement du prêt contracté par le président BACHET pour permettre la survie de l'association avant que ne soient vendus les locaux de la rue de Tocqueville.

Le Président BACHET après des remerciements appuyés à Sylvie JALIBERT pour son aide précieuse, évoque deux pistes pour réduire les dépenses de l'association :

- La réduction à quatre jours de la durée des congrès,
- La diminution de la prise en charge des porte-drapeaux,

Il soumet ces propositions à la réflexion des congressistes.

Le rapport du trésorier national adjoint est adopté à l'unanimité, et quitus lui est donné

Le changement de banque est adopté à l'unanimité,

Le remboursement du prêt au président BACHET est adopté à l'unanimité.

A la question posée de l'intérêt du changement de banque le trésorier national adjoint explique qu'au Crédit Agricole les sommes placées rapportent à peine 0,5%, soit 5 pour mille avec un impôt à 30%, alors qu'au Crédit Mutuel l'intérêt est à 1,2% avec un impôt à 15%.

Aucune autre question n'est posée, le président BACHET confirme que le congrès 2023 se tiendra à Dijon. Il adresse ses remerciements aux porte-drapeaux présents, et renouvelle ses félicitations à Sylvie et à son mari Hervé, toujours disponibles et très présents.

Il annonce également que le jeudi 6 assistera à l'assemblée générale, l'ancien ministre Jean-Pierre MASSERET qui est à l'origine de la reconnaissance du statut d'ancien combattant pour les policiers ayant servi durant la guerre d'Algérie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 10h10.

Assemblée Générale de clôture le 6 octobre à 9h00 salle de la Pharmacie :

Le président ouvre la séance et fait rappel de la cérémonie qui aura lieu en fin de matinée au monument aux morts de Pont à Mousson et indique les personnalités qui seront présentes dont les représentants des Préfet de Meurthe-et-Moselle et de Moselle, les directrices zonales et départementales de la Sécurité Publique, ainsi que Christian PIQUET, président national délégué de la Fédération Maginot, Gilles SURIREY, trésorier national de l'UFAC, Christian SONRIER, président de l'Association des Hauts Fonctionnaires de la Police Nationale et Gilles BACHELIER, président de la mutuelle Intériale à qui nous devons à la fois d'être installés, 32 rue Blanche et qui journellement nous facilite la vie. Il excuse également Jean-Pierre MASSERET qui vient d'annoncer un empêchement de dernière minute.

Il évoque ensuite le congrès 2023 de Dijon qui aura lieu sur quatre jours et demande à l'assemblée de décider s'il est préférable de débuter le dimanche ou le lundi. Après discussion le choix se porte sur un démarrage le dimanche.

Le président précise les évolutions en matière budgétaire avec, en ce qui nous concerne, une progression de 3,5% du point de PMI.

Le secrétaire général fait lecture de la motion finale des vœux et résolutions, ci-après :

L'AACRMI prend acte de la décision d'augmenter le point PMI de 3,5% au premier janvier 2023 tout en notant toutefois que cette revalorisation est bien loin de compenser l'inflation et n'en atteint même pas la moitié,

L'AACRMI prend également acte avec satisfaction de l'élargissement à un plus grand nombre de veuves d'anciens combattants de la demi-part fiscale,

L'AACRMI s'étonne encore une fois de la très faible représentation du monde combattant dans les distinctions honorifiques, faut-il attendre qu'ils soient centenaires ?

L'AACRMI a parfaitement conscience de la volonté politique d'avancer à très petits pas sur une meilleure reconnaissance de la Nation à l'égard des anciens combattants et comprend très bien que plus le temps passe moins il y aura de bénéficiaires encore vivants.

L'AACRMI soutiendra toute initiative visant à mieux coordonner l'action des associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre vis-à-vis des pouvoirs publics.

L'AACRMI assure de son total soutien, les collègues des services actifs dans les circonstances de plus en plus difficiles qu'ils subissent actuellement.

Elle est adoptée à l'unanimité.

Le président, prenant exemple sur la situation de la section Meurthe-et-Moselle-Vosges-Alsace-Territoire de Belfort et Meuse qui a dû prendre en charge l'Alsace du fait de l'absence de potentiel humain dans les deux départements alsaciens, rappelle la fonte inéluctable des effectifs causée certes par le vieillissement naturel des membres mais aussi et par bonheur par l'absence de nouveaux anciens combattants plus jeunes. Il insiste donc, sur la nécessité de tenter des recrutements vers un autre public afin que l'association perdure et que le devoir de mémoire puisse continuer à être soutenu auprès des jeunes générations. C'est possible, exemple : les jeunes du SNU recrutés par Francis SZWEC, les porte-drapeaux et autres personnes soucieuses du Devoir de Mémoire, qui participent aux cérémonies commémoratives (comme sous l'Arc de Triomphe, des nouveaux adhérents recrutés par Babeth PICOT commissaire à la Flamme, pour faire partie de la section FACRPP).

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune question diverse n'étant posée, l'assemblée générale est clôturée à 10h30.

Nos centenaires mis à l'honneur

La section Basse-Normandie, représentée par le commandant Frédéric LABROSSE, porte-drapeau a mis à l'honneur son centenaire, Bernard **METTENDORF**

Né le 25/11/1922 à Pertheville–Ners (près de Falaise) –

Déporté durant la guerre de mai 43 à juin 45 pour avoir écouté le Général De Gaulle sur Radio Londres et condamné à 2 ans de STO dans une forteresse à 50 Km de Nuremberg (à cause aussi de son nom… car considéré comme un traître par les allemands)

À la fin de la guerre, travaille 1 an chez Renault à Boulogne-Billancourt sur un tour puis passe le concours d'entrée dans la Police sur les conseils d'un copain originaire du Morbihan déjà Policier… Un peu dépité par les uniformes au sortir de la guerre, il passe quand même le concours à Rennes… et est reçu !

1/09/1948 : Entrée dans la police (concours passé à Rennes) après-guerre, dans une France en pleine reconstruction et une Police dépourvue de moyens… École de Police de Sens (3 mois)

1/12/1948 : affecté à la CRS 133 de Montluçon

1/06/1950 : muté à sa demande à la CRS 112 de Saint-Brieuc pour y rejoindre des copains CRS

1/01/1952 : Départ vers la CRS 1 à la Brigade Motocycliste de Marly-le-Roi

12/07/1952 : Mariage avec une Bretonne et retour à la case départ…

1/03/1953 : Retour à la CRS 112 de Saint-Brieuc

1955 : Sa compagnie part en Algérie pour la guerre où il accomplit des missions de motocycliste courriériste (parfois dangereuses)

1/09/1963 : Mutation en Police Urbaine à CAEN – Il devient chauffeur du Commandant et mécanicien-adjoint au Chef de garage)

25/11/1977 : Retraite

Bernard profite de ses deux filles : Dominique, née en 1953 et Sylvie, née en 1957

Ce centenaire qui a toute sa tête conduit toujours sa voiture et va même se promener de temps à autres au bord de la mer…

Veuf, il occupe son temps en faisant lui-même sa cuisine le matin (il adore ça) et en construisant des maquettes l'après-midi ou en allant marcher un peu (maintenant avec un déambulateur) dans le voisinage.

Il est capable, à 100 ans, de donner l'âge de ses 3 petits-enfants (36 – 39 et 40 ans) et parle de ses 7 arrière-petits-enfants sans difficultés.

Il se souvient de ses années de Police et en est très fier.

C'est avec une grande émotion qu'il s'est vu remettre ce jour la médaille de l'Association des Anciens Combattants et Résistants du Ministère de l'Intérieur.

Cet ancien policier qui nous a parlé de plusieurs anciens collègues et amis les a, malheureusement, tous vu «partir»…tout comme son épouse…mais il sait que son très grand âge n'est pas sans déconvenues…il le comprend avec résignation…

M. METTENDORF est une personne très agréable qui trouve le temps de s'occuper et ne se plaint pas ; c'est un plaisir d'échanger avec ce centenaire…qui a travaillé de nombreuses années à Saint-Brieuc, à côté de chez le druide…mais qui se refuse à nous communiquer le moindre ingrédient de la potion magique qui le maintien à 100 ans en pareille forme !!!

C'est avec un immense plaisir que nous lui remettrons en 2032, la médaille de de l'AACRMI.

Longue vie à toi cher collègue !!

Vendredi 1er juillet à midi, notre dernier déporté de Meurthe et Moselle, René RHEIN a fêté ses 100 ans à l'EHPAD où il réside depuis 5 ans, Korian "Le Gentilé" à Laxou. L'établissement avait mis les petits plats dans les grands pour fêter cet évènement.

René RHEIN est né le 1er juillet 1922 en Moselle et a été déporté à SACHSENHAUSEN à la suite des rafles de mars 1943 à NANCY. Il est adhérent de la FNDIR devenue UNADIF, depuis 1947. J'ai été sollicité pour le petit discours relatant sa vie et sa déportation en présence de Laurent GARCIA, ancien Député, Maire de LAXOU, membre de notre association.

Très ému, René RHEIN a soufflé les 3 bougies représentant le chiffre 100, sous un tonnerre d'applaudissements au sein de l'établissement, cet anniversaire coïncidant avec le repas annuel des familles. Il était entouré de son neveu et de son petit neveu qui se sont toujours occupés de lui après le décès de sa chère Simone en 1999.

Jean-Pierre PESSON

Section AUDE

Hommage aux fusillés de la cabane de Buzet-sur-Baïse

Le mercredi 22 juin 2022, a eu lieu la commémoration avec dépôt de gerbes à la cabane de Buzet sur Baïse où furent massacrés 6 otages le 22 juin 1944.

Le 12 juin 1944, des maquisards font sauter le pont de Damazan situé dans le Lot et Garonne ce qui provoque la rupture des liaisons téléphoniques entre Toulouse et Bordeaux. Les Allemands furieux, envoient une équipe de réparation sur place, celle-ci est attaquée par la Résistance et des soldats sont tués.

En représailles, le 22 juin 1944, le village de Buzet est investi par des SS stationnés à Aiguillon. Ces derniers regroupent tous les hommes valides sur la place de la mairie à des fins d'interrogatoire. Sept d'entre eux sont retenus par les Allemands et embarqués dans un autobus qui ensuite fait route vers Damazan.

A 500 mètres du village, le bus s'arrête, 6 des otages sont débarqués, conduits contre le mur d'une vieille cabane qui se trouve à proximité et fusillés sans autre forme de procès et pour les seuls soupons d'appartenir à la résistance. Le 7e otage qui en fait est le curé de la paroisse sera interrogé puis libéré le lendemain.

Notre association était représentée par plusieurs de nos adhérents des familles LAFFON et MARRIGUES. Une gerbe au nom de notre association a été déposée par Lydia CARASSET, membre de notre Conseil d'administration ainsi que par Claude MARRIGUES accompagné de son petit-fils Mathis FOURNIER (4 ans) descendant à la 5e génération de Justin LAFFON, un des fusillés ; grand-père de Jacques MARRIGUES, notre Président d'honneur et Administrateur Honoraire au plan national.

Extrait de l'Assemblée Générale de l'AACRMI-AUDE

Le 15 octobre 2022, les membres de l'association AACRMI-AUDE se sont réunis en Assemblée générale extraordinaire puis ordinaire à Salles-d'Aude.

La première partie s'est déroulée au Monument aux Morts du village où une gerbe de fleurs au nom de l'AACRMI-AUDE était déposée, en présence de 3 Porte- drapeaux, par M. Jean-Pierre ROSSI, conseiller municipal représentant le maire de Salles-d'Aude et par Francis CARETTE, Vice-président et trésorier de notre association.

Dès la fin de la cérémonie, les participants se retrouvaient à la salle des loisirs pour la seconde partie de l'assemblée générale.

L'assemblée générale était présidée par Antoine RODRIGUEZ, assisté de Marie-Claire STIHLÉ, secrétaire et de Francis CARETTE.

En ouverture et avant d'aborder l'ordre du jour établi, le président remerciait les autorités et les membres présents et faisait respecter une minute de silence en hommage à notre camarade disparu depuis la dernière assemblée, M. Jean BERENGUER.

Une pensée particulière était également requise à la mémoire de nos camarades militaires morts dans les différents conflits au service de la République ou en Opex et nos Policiers, nos Pompiers et nos Gendarmes morts en service ainsi que pour nos camarades, adhérents de notre section, qui n'avaient pu se déplacer pour cause de maladie, d'éloignement ou de toute autre raison.

Le président ouvrait tout d'abord l'assemblée générale extraordinaire.

Pour se mettre en conformité avec l'échelon national de l'association dont les statuts et le règlement intérieur ont été modifiés, le président soumettait à l'approbation de l'assemblée les nouveaux statuts et règlement intérieur.

Les nouveaux statuts et le règlement intérieur étaient adoptés à l'unanimité.

Consécutivement, l'assemblée générale ordinaire était ouverte.

Avant de passer à l'ordre du jour, le président faisait une synthèse du rapport moral et financier ainsi que des vœux et résolutions adoptés au cours du 50ème congrès national qui a eu lieu du 2 au 8 octobre 2022 à Pont-à-Mousson et auquel il a assisté.

Les différents rapports exposés étaient approuvés à l'unanimité. Le quitus était donné à notre trésorier et l'assemblée renouvelait sa confiance aux membres dirigeants.

Comme il n'y avait pas de questions diverses, le président clôturait l'assemblée.

A l'issue, une remise de diplômes d'honneur et médaille de l'AACRMI avait lieu.

Mme Geneviève SANCHEZ, Mme Marie-Claire STIHLÉ, M. Pierre

FRANCES et M. Guy STIHLÉ reçoivent le diplôme d'honneur de l'AACRMI pour leur implication depuis de nombreuses années au sein de l'association, des mains de M. le Sous-préfet de Narbonne, Rémi RÉCIO et de M. l'adjoint au maire, Jean-Pierre ROSSI.

M. Jean-Pierre ROSSI recevait des mains du Président la médaille d'honneur de l'AACRMI.

A l'issue de ces remises, les autorités prenaient la parole puis le président invitait les participants au vin d'honneur.

Un repas convivial et amical clôturerait cette journée.

Coupe du monde de rugby

Après avoir remporté la coupe du Monde de rugby à 7 cet été, les Narbonnais Florianne Froger (joueuse) et Gérard Augustin (préparateur physique et membre au Conseil d'Administration de l'AACRMI-Aude) ont gagné la coupe du Monde militaire en Nouvelle-Zélande.

Après avoir éliminé les Fidji 6 à 5 en demi-finale, l'équipe de France militaire a battu, en finale, la Nouvelle-Zélande, 9 à 8. La compétition se déroulait à un jet de pierre du mythique Eden Park d'Auckland.

Un grand bravo à tous.

Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté

Les 28 septembre et 23 novembre 2022, l'AACRMI-Aude a honoré l'invitation du Préfet de l'AUDE, M. Thierry BONNIER en participant avec son drapeau, à la cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française organisée à la Préfecture à Carcassonne.

Cette cérémonie, moment de rencontre et d'émotion, concernait celles et ceux, résidant dans le département, qui venaient d'acquérir la nationalité française.

A l'issue de la projection du film «devenir français», Monsieur le Préfet, dans son discours, insistait sur le fait que cette cérémonie marquait une étape importante de la vie de nos nouveaux compatriotes par un accueil qui alliait solennité par la présence entre-autre de présidents d'associations accompagnés de deux drapeaux et convivialité. Il précisait qu'ils avaient des droits mais aussi des devoirs liés au respect des institutions de la France, de ses valeurs et de ses règles de vie communes. Les intéressés, au nombre d'une centaine sur les deux cérémonies, se voyaient remettre par le Préfet, accompagné de maires ou d'élus concernés par leur lieu de résidence, la charte des droits et les devoirs de citoyens français ainsi que leur décret de naturalisation.

Le verre de l'amitié clôturait cette cérémonie.

Section BASSE-NORMANDIE

Le président André LEBRASSEUR a le regret de faire part du décès d'Ambroise GILLARD. C'est dans le courant de sa 101e que notre collègue Ambroise GILLARD nous a quittés.

Né le 05 août 1921 à Merdrignac (22) comme ceux de sa génération, il subira la défaite de l'Armistice de 1940. Réfractaire au STO, cette position difficile sera concrétisée officiellement par la Carte de Réfractaire qui lui sera délivrée par l'ONACVG en 1977. Professionnellement il intégrera la Sûreté Nationale et sera affecté de 1952 à 1962 à la CRS 73 de Bergerac avec laquelle il effectuera plusieurs séjours en Algérie.

Il sera exclusivement employé à la recherche et à l'arrestation de rebelles notamment à Alger en collaboration avec les militaires parachutistes. Il effectuera la plus grande partie de sa carrière au Commissariat Central de Cherbourg où il sera admis à la retraite au grade de Brigadier-chef en 1976.

Il est décédé le 18 juin 2022 à Dozulé (14) où il s'était retiré dans une maison de retraite à proximité du domicile de ses enfants.

Section CHER

Cérémonie du 11 novembre

La section du Cher était représentée à la cérémonie à Bourges, par le nouveau porte-drapeau François ROUX, major retraité de la Police Nationale.

Colette **GIACALONE**, qui s'est très longtemps occupée de la section, qui a rencontré plusieurs ennuis de santé vient de quitter son domicile pour rejoindre la maison de retraite Maginot à Neuvy-sur-Barangeon (18).

Le président Michel BOIS a le regret de faire part du décès de :

Mme **JUPILLAT** Andrée survenu le 15 juin 2022 à l'âge de 95 ans, à l'EHPAD de Saint-Amand-Montrond.

Section COTE D'OR – DOUBS – JURA – SAONE-ET-LOIRE

Articles rédigés par le vice-président Georges LECOT

Organisée à l'occasion de la «journée anniversaire», de la Célébration de la «Police Nationale» chaque 9 juillet (date de la loi du rassemblement des personnels de la Sûreté et de la Préfecture de Police de Paris (9 juillet 1966), mais encore, pour rendre hommage à la mémoire des Policiers décédés en service ou blessés, celle-ci s'est déroulée à DIJON, sous la haute Présidence de Monsieur Fabien SUDRY, Préfet de la Région Bourgogne/Franche/Comté, du Directeur Départemental de la Sécurité Publique 21, Monsieur Jean-Claude DUNAND, Commissaire Général, du Président de l'A.A.CR.M.I Monsieur Jean VUILLEMOT, et en la présence de Monsieur François REBSAMEN, Maire de Dijon, Président de DIJON-Métropole, mais aussi, des Grands Corps de l'Etat, Armée, Gendarmerie, Justice, Services Pénitentiaires, Douanes, Education Nationale, O.NA.C.V.G. 21, les Présidents d'Associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre avec leurs drapeaux, des Elus - Sénateur, Députés, Maires de Dijon-Métropole, et de nombreux invités, et je n'oublierai pas Monsieur Jean-Paul BACHET, Président National A.A.C.R.M.I., qui, malgré un emploi du temps chargé, nous fait l'honneur d'être parmi nous.

Journée anniversaire Nationale 8 juillet 2022 - DIJON.

La Cérémonie s'est déroulée cette année, non pas au lieu habituel, à savoir l'Hôtel de Police, mais au cœur de la Cité des Ducs de Bourgogne, Place de la Libération à DIJON, lieu prestigieux s'il en est… devant le magnifique Hôtel de Ville.

Le dispositif était disposé en demi-cercle, épousant parfaitement le contour de la place et faisant face à la Mairie. Tous les Corps et services visés supra donnaient à l'ensemble une représentation frisant le grandiose - le propos n'étant là pas excessif.

Après l'accueil de Monsieur Fabien SUDRY, Préfet, par Messieurs Jean-Claude DUNAND, D.D.S.P/21, François REBSAMEN, Maire de DIJON, Jean VUILLEMOT, Président Interdépartemental AACRMI, Monsieur le Préfet et Monsieur le D.D.S.P/21, poursuivaient leur cheminement passant devant chaque Corps d'Unité en formation, les saluant au passage, pour aboutir face au Drapeau de la D.D.S.P./21.

Monsieur le Préfet donnait lecture du Message de Monsieur Gérald DARMANIN, Ministre de l'Intérieur

Monsieur Jean-Claude DUNAND, appelé, se voyait élevé au Grade de Chevalier de la Légion d'Honneur, des mains de Monsieur le Préfet de Région.

Appelés à leur tour, des fonctionnaires étaient distingués par :

21 Médailles d'Honneur de la Police Nationale (échelons différents), Médaille de la Sécurité Intérieure, 1 Médaille Jeunesse et Sport.

Après l'appel des morts, les dépôts de gerbes, l'instant de recueillement et la Marseillaise, arrivait le moment toujours empreint d'une grande émotion et de respect, de l'appel des Policiers Morts pour la France dont les noms sont gravés sur notre Monument, cour d'Honneur de l'Hôtel de Police ; lecture faite par 2 Anciens Combattants AACRMI MM. Nello SIRI et Georges BERTHOLIER, encadrant notre drapeau porté par M René VINCENT.

Prenant le relais, une fonctionnaire de Police, de son côté, rappelait les noms et circonstances des Policiers dijonnais morts en service, s'attardant sur le Gardien de la Paix Joël CHAMBAULT, abattu il y a juste 40 ans, par un «braqueur», rue des Forges à Dijon (derrière l'Hôtel de Ville).

Dépôts de Gerbes (podium installé pour la circonstance), par :

- le frère de Monsieur Joël CHAMBAULT, puis dans l'ordre protocolaire,
- Monsieur François REBSAMEN, Maire de DIJON,
- Monsieur Jean-Claude DUNAND, D.D.S.P./21,
- Monsieur Jean VUILLEMOT, Président Interdépartemental AACRMI
- Monsieur Fabien SUDRY, Préfet de Région, Préfet de la Côte d'Or.

Le «Maître de Cérémonie», était le Commandant Sébastien TOURNIER, qui, comme d'habitude, en a assuré les différentes phases avec brio. Merci à lui. Ces phases étaient ponctuées par la Musique de la Police Nationale. Merci aux Musiciens pour la qualité de leur prestation.

A l'issue de la Cérémonie Place de la Libération, un moment de convivialité a suivi, à la Mairie, salle des Etats du palais des Ducs de Bourgogne, mais précédé de 3 prises de parole, par :

Monsieur François REBSAMEN, qui a appuyé sur le rôle majeur, dans notre Société, des Forces de l'Ordre, ayant pour mission essentielle, la protection des Personnes et des biens, et la qualité des Services, 24H/24.

Monsieur Jean-Claude DUNAND, «Légionnaire», qui a tenu à partager sa haute distinction avec son Personnel.

Monsieur Fabien SUDRY, Préfet, qui a résumé et mis en valeur le dévouement sans faille de chaque Fonctionnaire, Policier ou Civil, pour le bien des autres.

Et bien sûr, merci aux Adhérents A.A.CR.MI, qui sont toujours fidèles à chaque Cérémonie, pour faire vivre la flamme de la reconnaissance de nos Anciens qui, se sont battus pour que nous puissions continuer de traverser sans heurts, des décennies de joie et de bonheur. De même, le Bureau a une pensée vers les collègues qui, empêchés, pour des raisons de santé ou autres, n'ont pu être à nos côtés.

Le président Jean VUILLEMOT a le regret de faire part du décès de :

Edmond **DUTARTRE**, 88 ans, le 20 octobre 2022, jour de son anniversaire, il était né à Savoyeux (Haute-Saône). Ancien combattant, il s'était engagé volontaire pour l'AFN où il a servi au 43e R.T pendant près d'un an. Policier il a effectué sa carrière à la CRS n°40 de Plombières-les-Dijon où il a terminé avec le grade d'Officier de Paix. Il était titulaire de la Croix du Combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation et de la Médaille d'Honneur de la Police.

Jean **LETROUBLON**, le 03 novembre dernier. Il était né le 25 octobre 1922 à Dole dans le Jura, l'association avait fêté ses 100 ans à son domicile au mois de mai dernier. Jean s'est éteint paisiblement à son domicile en la présence de 2 de ses filles. En 1940 il s'engage comme volontaire dans l'armée d'Afrique, troupes coloniales, pour 4 ans. C'est ainsi qu'il sera amené à rejoindre le 15e régiment d'Infanterie Coloniale en Tunisie pour un premier temps. Puis il participera à plusieurs campagnes en Afrique, Algérie et Tunisie, mais également au Sénégal, en Mauritanie et au Maroc.

En 1944, Membre d'un Régiment de Blindés, il débarque en Corse, puis à Ste Maxime (Var). Avec la 1re Armée du Général De Lattre de Tassigny, il participe à la Campagne de France, remontant la vallée du Rhône jusqu'à l'Est, puis l'Allemagne.

Libéré de ses obligations militaires en novembre 1945, il est récompensé pour ses nombreuses actions sous le Drapeau, par «la Croix de Guerre 1939/1945, avec Palme à l'Ordre de l'Armée», décernée par le Général De Gaulle, en septembre 1945.

En 1948, changement d'orientation. Après le concours traditionnel, il «épouse» la carrière de Policier. Il se retrouve affecté à la C.R.S, N°81 (siège de la 40), à Plombières-les-Dijon, au Service des Transmissions. Au sein de sa Compagnie, il sera amené à effectuer 5 séjours en Algérie.

Après ce temps, sur sa demande, Jean rejoindra la «Police Urbaine». Au fil des avancements, il connaîtra les villes de Lyon, Macon, Villefranche, Dole et enfin Melun où sa carrière de Policier s'arrêtera au grade de Brigadier/Chef. Il était titulaire de la Croix de Guerre 1939/1945, avec Palme à l'Ordre de l'Armée, de la Croix des Engagés Volontaires 1939/1945, de la Croix du Combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation, de la Médaille d'Outre-Mer, des Médailles commémoratives AFN, Maroc, Algérie, et de la Médaille d'Honneur de la Police Nationale.

Germaine **MORIN** née NOIROT, le 22 juillet 2022. Elle était née le 05 février 1936 à Dijon et veuve de Robert décédé en 2018.

Denise **VIEILLE** née le 12 avril 1940 à Etalans (Doubs), décédée subitement, le 11 octobre dernier. Veuve d'Henri, disparu en 1996 qui était policier à Besançon. Mère de 4 filles, elle demeurait à Besançon. Le 4 juillet de cette année, elle avait eu la douleur de perdre sa fille Laurence qui l'accompagnait dans tous ses déplacements. Seule représentante AACRMI du département du Doubs, Denise était très active dans son secteur. Elle participait régulièrement aux diverses cérémonies patriotiques avec son drapeau.

Section DORDOGNE

Le bureau national de l'association félicite Mme **CUBERTAFON**, épouse du trésorier de la section de Dordogne, ancienne maire de Savignac-Lédrier, pour sa nomination dans l'Ordre National du Mérite pour 32 ans de service.

Le président Georges Bocquel a le regret de faire part du décès de :

BOURDET Gaston Jean le 13 octobre 2022 à Périgueux, né le 14 juillet 1929 à Coufouleux (81), l'association était représentée à ses obsèques le 17 octobre 2022 à Marsac-sur-l'Isle (24). Il était titulaire de la Carte du Combattant du Titre de Reconnaissance de la Nation, de la Médaille Commémorative et de la Médaille d'Honneur de la Police

Section GARD – HERAULT - VAUCLUSE & délégation de la Guyane

Voir toutes les cérémonies sur notre blog AACRMI GARD

Le Conseil départemental de l'Hérault offre un drapeau à la section

Le 27 octobre 2022 dans le Salon Jean Bène à l'Hôtel du Département, Kléber MESQUIDA, président du conseil départemental de l'Hérault, remettait à diverses associations d'anciens combattants dont l'AACRMI un drapeau tricolore de commémoration brodé aux insignes de l'Association.

Le conseil départemental de l'Hérault témoignait, une nouvelle fois, sa pleine solidarité au monde combattant en prenant à sa charge l'achat de cet article, support honorifique du devoir de mémoire rendu à nos anciens.

Qu'il en soit chaleureusement remercié.

"BLEUET DE FRANCE" UN BEL EXEMPLE GUYANAIS

Notre porte-drapeau en Guyane, Dallah VILSA, adhérente de l'AACRMI, s'est investie dans une mission de bénévolat en faveur du Bleuet de France, action saluée par l'ONACVG qui a relaté ce geste sur son site onac-vg.fr : "Bleuet : retour sur le succès d'une mission de bénévolat"

Dans cet article Dallah revient sur cette expérience et sur les perspectives qu'elle ouvre.

« Cette collecte a été ma première mission de bénévolat, donc j'appréhendais un peu l'approche avec le public, mais au final la collecte s'est super bien passée, j'ai vite été à mon aise surtout que Mme DESPAUX, la directrice du service de l'ONACVG s'est montrée bienveillante avec nous. ».

« Cette expérience m'a permis de voir l'importance de la transmission pour que l'histoire perdure. Le soutien que ces missions nous permettent d'apporter aux anciens combattants et aux victimes de guerre à travers le Bleuet de France nous donne l'occasion de leur montrer qu'on n'arrêtera jamais de valoriser leur courage et témoigne par-dessus tout de notre grande reconnaissance. ».

« Grâce à cette première mission, nous avons eu l'idée de sensibiliser les étudiants à l'université. Ça nous tenait à cœur d'honorer le souvenir des anciens combattants et que les générations actuelles et à venir en fassent de même. Alors nous avons collecté pour le Bleuet de France au sein de notre université et on a décidé de créer un club qui sera actif dès la rentrée prochaine (Club socio-culturel et mémoriel de l'université de Guyane). »

Cérémonie au monument aux morts d'Avignon dimanche 18 septembre 2022

Mattéo, nouvel adhérent de l'AACRMI et passeur de Mémoire, celle des morts pour la France, a intégré la section Gard-Hérault-Vaucluse de l'AACRMI, comme porte-drapeau dans le cadre d'une mission d'intérêt général

Notre porte-drapeau félicité par madame Sarah EL HAIRY, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées et du ministre de l'Education nationale et de la jeunesse, chargée de la jeunesse et du Service National Universel

Honneur aux doyens d'âge de la section (99 ans)

Andrée JULIEN vient d'être promue officier de la Légion d'honneur, dans les salons de la préfecture du Gard. Cette Nîmoise, figure de la Résistance, avait été déportée en 1944.

Par ailleurs, lors de l'assemblée générale de la section AACRMI Gard-Hérault-Vaucluse & Guyane qui s'est tenue le 13 octobre 2022, **René GAINI** a reçu des mains du président Francis SZWEC au nom du président national la médaille d'honneur de l'AACRMI.

11 novembre

La section Gard-Hérault-Vaucluse & Guyane se rajeunit avec ses jeunes porte-drapeaux qui étaient présents pour la commémoration du 11 novembre, **Mattéo** à Montpellier, **Dallah** à Cayenne et **Achille** en Avignon.

..."*Le sacrifice de nos Poilus nous oblige, il nous rappelle que la Paix a un prix, et que nous devons être désormais unis avec ceux qui étaient hier nos adversaires, car «ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir», écrivait Anatole France.*

Ce souvenir, ce sont les jeunes générations qui doivent désormais s'en emparer, pour venir raviver la flamme de la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, pour notre liberté."
...

(Message de Monsieur Sébastien LECORNU, Ministre des Armées et de Madame Patricia MIRALLÈS, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire).

Assemblée Générale 2022

Lors de l'assemblée générale de la section qui s'est tenue le 13 octobre 2022 à Nîmes notre collègue Olivier GALAUP a intégré le conseil d'administration comme vice-président, délégué pour la Guyane. Félicitations.

Section MIDI-PYRÉNÉES

La cérémonie d'hommage aux policiers morts pour la France et en service commandé

Désormais intégrée dans la journée de la Police Nationale du 9 juillet et qui avait été prévue à l'Hôtel de Police de Toulouse le 12 juillet a été annulée pour motif climatique.
Elle a été reportée au jeudi 21 juillet à 8h30. L'association sera représentée par Paule PATTE qui devrait déposer conjointement avec la Directrice Adjointe de la Sécurité Publique la gerbe de la DDSP (le DDSP est en congé).

L'AACRMI sur tous les fronts
Cérémonie commémorant la libération de Toulouse 19 août 2022

Texte de Jean-Paul BREQUE, président de la section

«Nous sommes aujourd'hui rassemblés devant ce monument, pour commémorer le soixante-dix-huitième anniversaire de la libération de Toulouse le 19 août 1944.

Mais nous sommes aussi, et je dirais, surtout, réunis pour honorer la mémoire de tous ceux qui avant cette date, ce jour-là et les jours suivants, ont donné leur vie pour libérer la patrie, alors que beaucoup, à l'époque attendaient que «ça passe».

Effectivement comme tant d'autres, ils auraient pu «regarder ailleurs» puisque les troupes ennemies quittaient la région pour rejoindre le front de Normandie et celui qui venait de s'ouvrir depuis quatre jours en Provence.

Mais, bien au contraire, leur mission était, par des opérations de harcèlement, de blocage des voies ferrées et autres embuscades, d'entraver la progression de l'ennemi et amoindrir ses effectifs.

Ces combats menés à Toulouse et dans le Sud-Ouest, plus généralement, avaient pour but d'affaiblir l'ennemi pour réduire autant que faire se peut sa capacité d'action. Ce ne fût pas chose facile et nombreux périrent les armes à la main, ayant accompli leur devoir de citoyen jusqu'au sacrifice suprême. Mais je pense aussi, à toutes ces victimes innocentes fusillées par vengeance, en particulier à Marsoulas, Rimont, Villaudric et plus loin à Tulle ou Oradour sur Glane.

Mais aujourd'hui, qu'en est-il de cet esprit de résistance alors que le bruit des canons est à nos portes. La Russie a décidé de récupérer ses colonies du temps de l'URSS, soit par la concussion et la corruption, comme en Biélorussie, soit par la violence comme en Tchétchénie entre autres et aujourd'hui en Ukraine. La réaction des pays dits occidentaux n'a manifestement pas eu l'effet dissuasif recherché, au point que l'autre grande dictature actuelle, la Chine, après avoir observé l'évolution en Ukraine, a compris qu'elle avait les mains libres pour continuer sa conquête de territoires, en commençant par Taïwan.

Il est vrai que ce ne sont pas les sanctions que l'on peut prendre contre un dictateur qui vont le faire changer d'avis, bien au contraire.

La situation actuelle est des plus sinistres et nos démocraties courent de grands risques. Et si nos dirigeants occidentaux sont manifestement conscients de l'extrême dangerosité induite par la conjonction de ces tensions, je ne suis pas sûr que nos peuples aient aujourd'hui une image claire de ce qui nous attend.

Verrons-nous apparaître de nouveaux Jean Moulin, Pierre Brossolette, François Verdier, Marie Louise Dissart, Marcel Langer ou Raymond Naves pour reprendre le flambeau de la Résistance et nous guider sur le chemin de l'honneur et de la liberté.

A défaut, il faudra se résoudre à apprendre à écrire en cyrillique et pourquoi pas un jour, en mandarin.

Il est grand temps que nous nous réveillions pour affronter la réalité en face, alors que pour beaucoup, la grande crise du jour semble être la pénurie de moutarde. Je vous remercie» ▮

Le premier octobre 2022, s'est déroulée une sympathique cérémonie à Bagnères de Bigorre (Hautes-Pyrénées). Il s'agissait d'inaugurer une stèle de la Médaille Militaire sur un espace public non loin de la Sous-Préfecture en présence de Madame Bénédicte MARTINAU, Sous-Préfète de Bagnères de Bigorre, de Monsieur Claude CAZABAT, Maire de la commune et de Monsieur Jean-Marie AUBERT, Président de la section locale des Médaillés Militaires. Un public nombreux était présent et l'on comptait vingt-cinq porte-drapeaux parmi lesquels notre compagnon et ami Félix BRUNES, délégué de l'association pour les Hautes-Pyrénées, et lui-même titulaire de la Médaille Militaire. ▮

Inauguration de la stèle, Félix BRUNES est le premier porte-drapeau à gauche.

Assemblée Générale du 14 novembre 2022

Le 14 novembre 2022, s'est tenue après deux ans d'abstinence, à la Préfecture de Région à Toulouse, l'assemblée Générale de la Section Midi Pyrénées devant un public malheureusement clairsemé.

Après la traditionnelle minute de silence en mémoire des adhérents décédés ces dernières années, le rapport moral du Président et le rapport d'activité du Secrétaire Général ont été adoptés. De même, le rapport financier du Trésorier Général a obtenu le quitus de l'assemblée. L'ordre du jour appelait ensuite le renouvellement du bureau de la section qui a vu arriver au poste de vice-présidente, Viviane BIEDERMANN en remplacement d'André MOLINIER qui ne se représentait pas et au poste de Secrétaire Générale, Paule PATTE, en replacement d'André FORT qui ne se représentait pas. La commission de contrôle a également été renouvelée avec l'arrivée au côté d'Alexandre BRICOUT de Guy BOUIN.

A l'issue et avant de clôturer l'assemblée générale, le Président a eu le plaisir de remettre au Trésorier Général, Elysée POMADA, la médaille de la Jeunesse des Sport et de l'engagement associatif, récompensant ainsi plus de quarante ans de bénévolat.

L'assemblée Générale s'est terminée dans une ambiance des plus chaleureuses.

Au cours de cette assemblée le nouveau bureau a été élu comme suit :

Président :
Jean-Paul BREQUE

Vice-Présidents :
Lucien BARBE et Viviane BIEDERMANN

Secrétaire Général :
Paule PATTE

Trésorier Général :
Elysée POMADA

Trésorier Général Adjoint : Gérald LAGACHERIE

Délégués Départementaux : André FORT (Gers), Félix BRUNES (Hautes-Pyrénées) et Viviane BIEDERMANN (Lot-et-Garonne)

Porte-drapeaux :
Michel ANTICH, Gérard TOLZA, Guy ROMAIN

Commission de Contrôle : Guy BOUIN et Alex BRICOUT

Le président Jean-Paul BREQUE a le regret de faire part du décès de :

Eugène **BELMONTE**, né le 22 septembre 1927 à Fès (Maroc), décédé à Muret (Haute-Garonne) le 26 septembre 2022.

Il accompli ses obligations militaires du 3 novembre 1947 au 31 août 1948 au 31e régiment du Génie à Rabat (Maroc) camp des Chênes. Il est nommé caporal le 1er juin 1948.

Il intègre la Police chérifienne en 1948 et est affecté à Fès, puis en 1951 à l'unité motocycliste d'Oujda (Maroc) jusqu'en 1956. Dans cette ville il est confronté aux émeutes qui éclatent en août 1953 et porte secours à un collègue que la foule était en train de lyncher, ce qui lui vaut d'être nommé sous-brigadier à titre exceptionnel le 1er janvier 1954.

En 1957 il est muté à Mazingarbe (Pas de Calais) puis en 1964 à Toulouse et termine sa carrière comme îlotier dans le quartier de Bagatelle. Il fait valoir ses droits à la retraite le 1er octobre 1982 au grade de brigadier.

Il était titulaire de la Croix du Combattant, de la médaille commémorative des opérations en AFN avec agrafe «MAROC» du titre de reconnaissance de la Nation et de la médaille d'Honneur de la Police Française.

L'association était représentée à ses obsèques par le président de la section.

Gilbert **BOUÉ**, né le 4 février 1930 à Belvèze du Razès (Aude) et décédé le 21 novembre. Après avoir effectué ses obligations militaires au 93e Régiment d'Infanterie de Courbevoie, il intègre la Police Nationale en qualité de Gardien de la Paix. Affecté en Compagnie Républicaine de Sécurité, il effectue quatre périodes en Algérie avec les compagnies 173 de Montauban et 175 de Lannemezan du 20 avril 1955 au 20 avril 1962 pour un total de 10 mois et 19 jours. Il termine sa carrière au Commissariat de Villefranche de Rouergue (Aveyron) le 4 février 1985, au grade de sous-brigadier. Il était titulaire de la Croix du Combattant, de la médaille commémo-

rative des opérations en AFN, du titre de reconnaissance de la Nation, et de la médaille d'Honneur de la Police Française.

Georges **FLAMENT**, né le 15 janvier 1929 à Paris est décédé le 17 septembre 2022. Il passe la période de la deuxième guerre mondiale à Fort Mahon dans la Somme où il participe à quelques actes de renseignements sur le Mur de l'Atlantique pour le compte de la Résistance. Engagé volontaire à l'âge de 17 ans, pour trois ans à la 25e D.A.P. à Pau, il est muté en Algérie de mars 1947 à sa libération le 25 juin 1949.

De 1949 à 1955, il travaille dans le civil toujours en Algérie, puis intègre la Police Nationale en qualité de gardien de la Paix, et est affecté au Commissariat de Tizi-Ouzou jusqu'au 4 juillet 1962. Il rejoint la Métropole pour être affecté en septembre 1962 au Commissariat des Mureaux (Yvelines). Après un passage à Toulon en 1969, il arrive à Tarbes en 1972 où il fait valoir ses droits à la retraite en 1983 au grade de brigadier-chef.

Ayant eu une formation de menuisier, il consacrera sa retraite à la reproduction de meubles de styles en marqueterie.

Il était titulaire de la Croix du Combattant, de la médaille commémorative des opérations en AFN, du titre de reconnaissance de la Nation, de la médaille d'argent pour acte de courage et dévouement et de la médaille d'Honneur de la Police Française.

Marié en 1950, il était père de trois enfants, grand-père de 10 petits-enfants et était trois fois arrière-grand-père.

L'association était représentée à ses obsèques par le président de la section.

Marcel **VIE** né le 16 janvier 1930 à Mauressac (Haute Garonne), est décédé le 15 juillet 2022 à Puydaniel (Haute Garonne). Il effectue le service militaire du 25 avril 1950 au 25 octobre 1951 au Maroc au 32e escadron du Train de Rabat. Il est libéré avec le grade de maréchal des logis. Admis à l'école de Sens le 22 janvier 1952, il est affecté à la CRS 172 de Toulouse Lespinet avec laquelle, il effectue quatre séjours en Algérie.

En 1965, il passe le concours d'Inspecteur de Police et après trois ans et demi passés à Niort (Deux-Sèvres), il est affecté au Service Régional de Police Judiciaire de Toulouse, service qui le verra faire valoir ses droits à la retraite le 16 janvier 1985 au grade de Chef Inspecteur Divisionnaire. Il était marié, père et grand-père.

Il était titulaire de la croix du combattant, de la médaille d'honneur de la Police Française, de la médaille commémorative des opérations en Afrique du Nord et du titre de reconnaissance de la Nation.

L'association était représentée à ses obsèques par la secrétaire de la section Paule PATTE.

Marcel a laissé le souvenir d'un très grand professionnel, une référence, et d'un excellent camarade.

André **VITTE**, né le 7 décembre 1929 à Besançon (Doubs), est décédé le 22 juillet 2022 à Péchabou (Haute Garonne) dans sa quatre-vingt-treizième année.

Réfugié dans le sud de la France pendant la deuxième guerre mondiale, il choisit à presque 18 ans de servir la France dans la Marine Nationale. Il s'engage pour une durée de cinq ans le 10 septembre 1947. Incorporé au centre de Mimizan, puis en Algérie, il suit la formation de fusilier marin, puis de commando. En août 1949, il sert sur le croiseur Georges Leygues puis est volontaire en décembre 1949 pour partir en Indochine. Il intègre alors le Commando François. Nommé quartier maître, il rejoint la France en mai 1951.

Admis à l'école de Sens en 1952, il est affecté à la CRS 172 de Toulouse Lespinet avec laquelle, il effectue cinq séjours en Algérie du 30 juillet 1954 au 8 juillet 1962 pour une durée totale de 18 mois.

Muté à l'Urbaine en 1964, il est d'abord affecté à Juvisy sur Orge, avant de revenir à Toulouse en 1970, où il terminera sa carrière à l'école de Police du Calquet en 1983 au grade de brigadier chef.

Marié avec Raymonde en 1952, il a eu deux filles.

Passionné par le football, il a été sélectionné dans l'équipe cadet de Franche Comté en qualité de goal.

Il était titulaire de la croix du combattant avec agrafe Indochine, de la médaille d'honneur de la Police Française, de la médaille commémorative des opérations en Afrique du Nord et du titre de reconnaissance de la Nation.

L'association était représentée à ses obsèques par le Président de section et Paule PATTE, secrétaire.

Section GIRONDE – LANDES - PYRENEES ATLANTIQUES

Des porte-drapeaux à l'honneur

En juillet dernier, le Commissaire Général Emmanuel MORIN remet à Monsieur Maxime LEBLOND-BOURGEOIS, porte-drapeau de la section, l'insigne des porte-drapeaux pours ses 20 ans de bons et loyaux services.

Et le 11 novembre le président Rolland DAHAN a remis l'insigne de porte-drapeau et le diplôme à Alain GRASSA au nom de la Ministre Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.

Nicolas MISTROT Délégué AACRMI Zonal des CRS (Sud-0uest), accompagné de son fils porte-drapeau. Désormais la relève est assurée !

Commémoration en mémoire des policiers fusillés à Idron le mercredi 15 juin au Bois du Lanot

Un été 1944 en Béarn : le calvaire de 5 résistants dont 3 policiers morts le 15 juin 1944 dans une clairière d'Idron.

Le commissaire divisionnaire SPOTTI, chef de 17e Brigade Judiciaire de Pau lors d'une cérémonie retrace le calvaire des trois policiers faits prisonniers par les allemands le 14 juin 1944 lors d'un accrochage à Rébénacq.

Ce jour-là, vingt policiers ayant répondu à l'appel du Général De Gaulle, attendaient à flanc de coteaux l'arrivée d'une camionnette devant assurer leur déplacement prévu par le commandement. Ce jour-là vers 19h00 où chacun s'apprêta à embarquer, c'est alors qu'un véhicule d'allemands déboucha de la route nationale, le groupe de FFI de la compagnie Robespierre entra dans la mêlée, mais l'irruption des renforts allemands ne laissa aucune chance à leurs adversaires. La malheureuse poignée de patriotes français est vite submergée par un ennemi supérieurement armé et nombreux. Les hommes luttent désespérément, le sacrifice de ces hommes concentrent sur eux la rage de l'ennemi, et c'est ici que commencent les souffrances de ces trois malheureux, enchaînés, ligotés, mis en camion et acheminés sur Pau.

La férocité allemande se donne libre cours, interrogatoires, brutalités, qu'ils subissent durant 24h00, réduits à l'état de loques humaines, ils furent conduits le lendemain 15 juin vers 18h00 en même temps que deux prisonniers dans le bois du Lanot à Idron, où ils furent exécutés. En honorant leur mémoire ce jour, que notre pensée s'élève et s'étende à tous les martyrs de la cause sacrée. Les familles auront toujours le privilège de pouvoir dire qu'ils ont participé à la sauvegarde de notre liberté.

André PANOFF

Cérémonie du 18 juin 2022 à HAGETMAU dans les Landes,

Monsieur Alain DARZACQ, délégué de la section a représenté l'association à la cérémonie de l'Appel du 18 juin à Hagetmau.

Journée nationale de la Police le 11 juillet à MERIGNAC

En présence de madame la Préfète de la région Nouvelle Aquitaine, des autorités civiles et militaires, de Commissaires divisionnaires chefs de services importants, ont décoré au cours de la cérémonie les récipiendaires de la Médaille de la Sécurité Intérieure, de la Médaille d'honneur de la Police nationale échelon Argent et échelon Or et la Médaille de la Jeunesse des Sports et de l'engagement associatif.

Cérémonie au monument aux morts de Bougie à Bordeaux

Le 25 septembre dernier et comme chaque année, la mémoire des morts pour la France des Harkis et des forces supplétives est commémorée devant le monument aux morts de Bougie à Bordeaux en présence des autorités civiles et militaires.

C'est en 1956 que Bougie fut jumelée avec Bordeaux. Aussi par voie de conséquence, après l'indépendance et avec l'approbation de l'Assemblée populaire de Bougie (aujourd'hui Béjaïa), les 24 plaques en bronze du monument aux morts furent transférées gratuitement à Sète par la compagnie Schiaffino.

C'est le Ministère des Anciens Combattants qui se chargea de les amener jusqu'à Bordeaux et, en 1968, monsieur CHABAN-DELMAS, maire de Bordeaux, ancien président de l'Assemblée Nationale et monsieur AUGARDE, ancien maire de Bougie, inaugurèrent, au cimetière de la Chartreuse, le nouveau monument reconstruit sous sa forme primitive portant les trois cent-un noms, toutes ethnies confondues, de nos morts des guerre de 14-18 et 39-45.

Depuis 1968, les Harkis et les Forces Supplétives et les Bougiotes de Bordeaux, honorent leurs morts en présence des autorités civiles et militaires.

Cérémonie du 14 juillet 2022 à AMBARES,

l'association y était représentée et durant le verre de l'amitié, le Président Dahan a été mis à l'honneur pour sa nomination au grade de Chevalier dans l'ordre national du Mérite. Le maire lui a offert la Médaille de la ville d'Ambares et un cadre contenant des photos souvenirs sur les diverses activités de Rolland Dahan dans la commune et dans le département de la Gironde.

Inauguration de la stèle de la France Libre à PAU

Le 8 octobre 2022, le vice-président PANOFF André et les deux porte-drapeaux participaient à l'inauguration de la Stèle de la France Libre à PAU, en présence des autorités civiles et militaires. DI MEGLIO Gérard portait le drapeau de l'AACRMI et, MASSONNIE Claude celui de la France Libre.

Le président Rolland DAHAN a le regret de faire part du décès de :

Gilbert **DUMAS** né le 22/02/1932 à Génissac, décédé à l'âge de 90 ans. Ses obsèques religieuses ont eu lieu en la chapelle de Montussan (33) le 22/07/2022. sous-brigadier de Police au commissariat de Police à Cenon (33),retraité depuis 1988. Ancien combattant, il avait servi en Tunisie à Bizerte. Il était titulaire de la croix du combattant de la commémorative AFN et du TRN.

Les porte-drapeaux de l'APDNA rendent hommage à l'un des leurs, le regretté PUENTE Santiago décédé brutalement. Leblond Bourgeois Maxime, et Jérôme Kauffmann sont aussi présents pour rendre le dernier hommage à leur compagnon.

Pierre **HURE**, né le 24 juin 1927 à La Chapelle-sur-Aveyron (45). Le 16 novembre dernier, en l'église de Latresne (33) sa famille, ses amis, le président de la section Sud-Ouest, Roland Dahan et les porte-drapeaux ont été présents pour le dernier « adieu » au Commissaire Divisionnaire Pierre HURE. Sa nièce Catherine BRUNO SALEL a prononcé un vibrant hommage pour son oncle Pierre qui avait été durant la guerre 39-45 un jeune résistant. Durant la guerre d'Algérie comme Commissaire, il avait servi dans un climat de grande insécurité. Il était décoré de la Légion d'Honneur, de la Croix de la Valeur Militaire, 2 citations, de la Médaille des actes de courage et dévouement, de la Médaille d'Honneur de la Police et de bien d'autres décorations élogieuses.

Henri **PORTES**. Le 18/10/2022 à 15h, en l'église de Notre-Dame de Talence se déroulaient les obsèques religieuses de notre camarade et ami très regretté PORTES Henri. Très nombreux étaient présents : sa famille, ses amis et amies, les membres de l'AACRMI, le Commissaire divisionnaire représentant le DDSP, les portes drapeaux de l'APDNA et ceux de l'UNC pour rendre un dernier hommage au Commandant de Police Honoraire PORTES Henri vers sa dernière demeure. Henri PORTES était un ancien combattant de la guerre d'Algérie, il avait terminé sa carrière au Commissariat Central de Bordeaux. Il était titulaire de la Croix du Combattant, de la Commémorative AFN, de la Médaille de la Jeunesse et des Sports et du diplôme d'Honneur de l'armée Française 1939-1945. Henri était aussi un sportif, il avait remporté de nombreux tournois d'escrimes "fleuret" en France et à l'étranger. Il aimait aussi le cyclisme. Le Président DAHAN Rolland de l'AACRMI, et CLERC pour l'UNC lui ont rendu respectivement un vibrant hommage.

Le mercredi 19 octobre disparaissait brutalement notre ami **PUENTE** Santiago à l'âge de 69 ans. Nombreux étaient présents en l'église de St Maurice-de-Gujan-Mestras pour lui rendre un dernier hommage, sa famille, les membres de l'AACRMI une délégation des sapeurs-pompiers les porte-drapeaux de L'APDNA et ses deux amis très proches Jérôme Kauffmann et Leblond Bourgeois. Nous présentons nos sincères condoléances très attristées à sa famille et à ses proches.

Section ILLE-et-VILAINE

Assemblée générale du 16 juin 2022

La section de l'AACRMI – Ille-et-Vilaine s'est réunie en assemblée générale le jeudi 16 juin dernier à 10H00 au casernement de la Compagnie Républicaine de Sécurité n°09 à Saint-Jacques-de-la-Lande. 5 adhérents étaient présents, 2 ont donné leur pouvoir sur les 10 adhérents composant la section.

Le président Stéphane VAILLANT indique qu'aucun rapport d'activité 2021 n'a pu être fait du fait de la pandémie du covid 19, donne connaissance du bilan financier qui est approuvé à l'unanimité et présente le nouveau bureau élu à l'unanimité :

Président :
Stéphane VAILLANT

Président d'honneur :
Jean-Claude GENIN

Vice-président :
André COUSIN

Trésorier/secrétaire :
Gérard DANSAY

Porte-drapeau :
André COUSIN

Porte-drapeau suppléant :
Stéphane VAILLANT

Le président Stéphane VAILLANT a le regret de faire part du décès de :

Gérard **DANSAY** est né le 19 septembre 1931 à Rennes (35) décédé le 08 novembre 2022 à Laillé (35) où il demeurait. Ancien combattant d'Algérie, il était titulaire de la Croix du Combattant, de la Médaille Commémorative, de la Médaille d'Honneur de la Police et de la Médaille d'Argent de Jeunesse et Sports. Il avait été admis à la retraite le 02 juillet 1987 au grade d'Officier de Paix.

Pierre **DAUGAN** était né le 09 décembre 1918 à Bois-Gervilly (35). Mobilisé le 27 novembre 1939, il sera fait prisonnier le 21 juin 1940 à Jevoncourt (54) et jusqu'en avril 1945, il sera emprisonné au Stalag XIB près d'Hanovre. Entré dans la police le 21 novembre 1945, il effectuera l'ensemble de sa carrière comme gardien de la Paix au Corps Urbain de Rennes. Il est décédé dans sa 104e année, le 05 mars 2022, il était adhérent de notre association depuis le 1er juin 1951. ▮

Libération du camp de Fallingbostel (Stalag XIB) par les troupes américaines le 16 avril 1945.

Section LOIRE

Le président Albert RODRIGUEZ a le regret de faire part du décès de :

Raphaël **GALLARDO** le 11 septembre 2022 à Bas-en-Basset (Haute Loire) où il résidait.

Fonctionnaire de Police d'une grande conscience professionnelle. Il savait gérer les situations tant sur le terrain qu'avec ses collègues avec beaucoup de calme. Il était apprécié tant de la hiérarchie que de ses collègues. Il avait terminé sa carrière comme Officier de Paix en 1984. Il avait servi comme militaire, au 2e Bataillon de Zouaves en Algérie du 18/10/1950 au 18/2/1952 puis comme policier en tenue : en Algérie puis à Saint-Etienne (Loire) au service de la circulation). Il était titulaire du Titre de Reconnaissance de la Nation, de la Médaille Commémorative Maroc – Algérie et de la Médaille d'Honneur de la Police.

Alain **SALA**, le 14/01/2021 à Unieux (Loire) il était né le 11/06/1931 à Saint-Cloud (Algérie)

Ses obsèques ont eu lieu le lundi 18 janvier 2021 à Unieux dans l'intimité de la famille.

Engagé 3 ans dans la Marine -aéronavale, et ensuite est entré dans la Police où il a accompli la majorité de sa carrière à Saint-Etienne (Loire) pour finir comme Chef Inspecteur Divisionnaire. Il était titulaire de la Croix du Combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation, de la Commémorative A.F.N et de la Médaille d'Honneur de la Police Nationale.

Monsieur Alain SALA a toujours été un collègue particulièrement sérieux dans sa tâche. Toujours à l'écoute même des plus humbles. Il recherchait toujours la solution humaine la plus adéquate. C'était un personnage attachant et très professionnel. Se mettant à la portée de tous il trouvait toujours la solution la plus naturelle. Dans le métier tout comme dans la vie courante il était de bon conseil, il était très écouté. Très professionnel et très bon citoyen. ▮

Section MARNE – AISNE - ARDENNES

Le président Pierre MARAGE a le regret de faire part du décès de:

CHEVALIER Michel décédé le 06 juin 2022 à l'âge de 88 ans à Saint-Quentin. Il était né à Guise dans l'Aisne. Ses obsèques ont été célébrées le 10 juin à Saint-Quentin. ▮

Section MEURTHE-et-MOSELLE – MEUSE – VOSGES

Le 18 juin à 19 heures, au Monument de la Résistance de LAXOU

a eu lieu la commémoration de l'appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle depuis LONDRES.

Cérémonie présidée par Arnaud COCHET Préfet de Meurthe et Moselle et placée sous l'autorité du Colonel Michel LIPSKI, Commandant d'Armes de la Place de NANCY.

Jean-Pierre PESSON a souligné la présence des 2 Lauréates 2022 du Concours National de la Résistance et de la Déportation, vecteur important de la mémoire, lesquelles participeront activement à la cérémonie.

Le Président de l'UNADIF FNDIR 54 a déposé une gerbe accompagné de Clélie THOMAS - SEUHNER et Juliette LÜTHI, lauréates des catégories individuel lycée et collège, toutes 2 du Collège et lycée de Jarville-la-Malgrange, établissement très impliqué depuis de nombreuses

années dans sa participation au Concours. Préalablement, toutes 2 ont lu l'appel et l'évocation historique. Monsieur le Préfet a lu le message de M. le Ministre des Armées.

Après le dépôt de gerbes par les autorités civiles et militaires, l'épée a été présentée à Monsieur le Préfet par Juliette LÜTHI pour le ravivage de la Flamme du Souvenir.

Présence d'un nombreux public, des Présidents d'Associations patriotiques et des fidèles porte-drapeaux. ▮

11 juillet - Cérémonie

Ce matin 11 juillet à 11 h a eu lieu devant l'hôtel de Police de NANCY la cérémonie d'hommage aux morts au sein de la Police Nationale au cours de l'année écoulée. La cérémonie était présidée par Mme la directrice de cabinet de Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle en présence de nombreuses autorités civiles, militaires académiques et judiciaires du département ainsi que des personnels en tenue et en civil de l'Hôtel de Police.

Après lecture du message du Ministre de l'Intérieur par Mme la Sous-Préfète, Jean-Pierre PESSON Président Interdépartemental de l'association des anciens combattants et résistants du Ministère de l'Intérieur a déposé une gerbe en mémoire de tous les policiers morts en service commandé. ▮

Ce jeudi 14 juillet à NANCY,

la fête nationale a été commémorée en présence d'un public nombreux et enthousiaste. Toutes les plus hautes autorités civiles et militaires étaient présentes, entourées des fidèles porte-drapeaux.

2 remises de médailles (chevalier de la légion d'honneur et médaille militaire) ont été remises par le Colonel Michel LIPSKI DMD de Meurthe-et-Moselle et le Colonel DANTIN commandant le groupement de gendarmerie de Meurthe et Moselle.

Les corps de troupe qui garnissaient l'hémicycle du Général de Gaulle ont ensuite défilé :

Le 516e régiment du train de Toul, le 53e régiment de transmissions de Lunéville, la Base aérienne 133 de Nancy Ochey, les motards de la gendarmerie nationale, ceux de la police nationale, ceux de douanes, suivis des vététistes de la police municipale de Nancy, des sapeurs-pompiers et d'un ensemble de véhicules de la seconde guerre mondiale appartenant à une association de collectionneurs de Vincey (Vosges).

Les commentaires de cette belle cérémonie y compris la description du défilé motorisé ont été assurés, comme de tradition, par les soins de votre serviteur.

Les invités ont ensuite été invités à un moment de convivialité dans le jardin du Palais du gouverneur militaire de Nancy où M Mathieu KLEIN, le Colonel LIPSKI et M LE GOFF ont pris la parole. ▮

Vendredi 26 août à la caserne Verneau

à Nancy a eu lieu la passation de commandement du Département entre le Colonel Michel LIPSKI et son successeur Eric KOESLER.

Présence des autorités civiles militaires académiques et judiciaires départementales et de nombreux élus.

La cérémonie était présidée par le Général de Corps d'armée CHARPENTIER.

Cas particulier à NANCY : Le Général Patrice GOBIN, gouverneur militaire, ne sera pas reconduit. Il sera remplacé par un Général de l'Armée de l'Air qui occupera également les fonctions de Délégué Militaire Départemental dès qu'il sera installé.

Cette cérémonie très émouvante a été suivie d'une collation au cours de laquelle les intéressés ont pu s'exprimer.

Le Colonel LIPSKI avait avec nous, présidents d'Associations, une relation exceptionnelle basée sur les commémorations et la mémoire.

Nous le lui avons fait savoir et il nous a indiqué que son successeur aurait les mêmes relations que les siennes vis à vis de nos associations.

Ce jeudi 15 septembre 2022 ont eu lieu à NANCY 3 cérémonies commémorant le 78e anniversaire de la libération de NANCY.

1°) à la clairière de la petite Malpierre à CHAMPIGNEULLES où 74 suppliciés ont été exécutés par les nazis. L'appel des 64 fusillés reconnus morts pour la France a été fait par 2 jeunes porte-drapeaux, Mathilde et Jocelyn.

La lecture d'une lettre d'une des victimes adressée la veille de son exécution à ses parents a été lue par une collégienne, en présence de la famille, moment très émouvant.

Dépôts de gerbes, chant des partisans, appel aux morts.

2°) Immédiatement après, l'ensemble des participants à cette première cérémonie s'est déplacé au **Monument de la Résistance à LAXOU** où Allia, autre élève de lycée a procédé à la lecture du témoignage d'un nancéien relatant les évènements de ce 15 septembre 1944.

Préalablement au dépôt de gerbes des autorités présentes, une gerbe commune UNADIF FNDIR et FNDIRP a été déposée par votre serviteur, Stefan LEWANDOWSKI ancien

déporté à MAUTHAUSEN et André COLLARD, 106 ans, ancien résistant de la région C de l'UFFI.

Autres gerbes déposées : par le Secrétaire Général de la Préfecture Julien LE GOFF, Mathieu KLEIN Maire de NANCY, Laurent GARCIA Maire de LAXOU, Chaynesse KHIROUNI, Présidente du Conseil Départemental, de M le Gouverneur Militaire de NANCY Patrice GOBIN et de M le Général Vincent COSTE Délégué Militaire Départemental.

Diffusion du Chant des Partisans, appel aux morts, Marseillaise. Mise à l'honneur d'André COLLARD, de Stefan LEWANDOWSKI et de Serge VERSTRAETEN qui n'a pu se déplacer, résistant blessé et encore porteur d'un éclat d'obus dans l'abdomen.

3°) Au monument aux morts de NANCY Porte Désilles où un hommage a été rendu aux 8 FFI tués à hauteur de Pont de Malzéville le 15 septembre 1944 :

Jean DUVAL-Jean Jacques DRIOU-Emile VERSTRAETEN-André MANGEON-Gilbert THERNOT-Joseph JAQUIN-Louis BUR et Gilbert CHABANCE.

Dépôt de gerbe unique par les autorités, lecture du déroulement de cette journée par Jean-Pierre PESSON Président de l'UNADIF FNDIR 54.

Vendredi 16 septembre a eu lieu à Champenoux

une cérémonie en hommage aux morts lors de la bataille du "Crand Couronné" (4 au 11 septembre 1914). (Banlieue de NANCY). Grâce au Général de Castelnau et à ses hommes, les allemands n'ont pas pu faire sauter le verrou donnant accès à NANCY, ce qui a eu pour effet de freiner la progression allemande et d'éviter la destruction de la ville et ses environs.

Lectures de textes témoignant de la bataille et du courage des habitants par les écoliers CE1 et CE2 de l'école primaire de Champenoux.

Dépôt de gerbes du souvenir Français par les écoliers accompagnés du Président Jérôme JANCZUKIEWCZ et de Justine POINSIGNON ancienne lauréate nationale du Concours de la résistance et de la déportation.

Présence des autorités habituelles. Un moment de convivialité offert par la municipalité a ensuite eu lieu.

Ce **dimanche 25 septembre** à 11h a eu lieu porte Désilles à NANCY la commémoration de la Journée Nationale en hommage aux Harkis et formations supplétives.

Cérémonie présidée par monsieur Arnaud COCHET Préfet de Meurthe-et-Moselle sous l'autorité du général Vincent COSTE, Délégué Militaire Départemental.

Lecture du message de Mme la Secrétaire d'Etat aux anciens combattants par monsieur le Préfet suivi d'un dépôt de gerbes par les associations :

(UNACITA 2 associations de harkis et gendarmes de cœur) et les autorités : M. le Maire de NANCY, Conseil Départemental, Région, parlementaires et armée).

Après le salut aux nombreux et fidèles porte-drapeaux dont Bernard BILDSTEIN pour l'UNADIF FNDIR 54, un moment de convivialité a eu lieu à l'hôtel de Ville de NANCY.

Ainsi que la commémoration ce **22 octobre** de l'attentat du DRAKKAR en 1983 au Liban, ou 85 parachutistes de tous grades ont perdu la vie du fait d'un véhicule piégé qui a anéanti les bâtiments.

L'appel des noms des 85 victimes était ponctué d'un son de cloche.

Présence de nombreux parachutistes des section UNP 541 et 542, ainsi que des autorités sur l'esplanade du souvenir français.

Suite à une demande de notre part lors d'une commémoration, Mme la Ministre et députée Européenne Nadine MORANO a accepté de nous recevoir et de nous inviter pour le déjeuner au Parlement Européen de STRASBOURG.

54 adhérents de l'UNADIF FNDIR 54 étaient de ce voyage où nous avons pu, lors d'une séance plénière le **jeudi 20 octobre**, assister au vote des députés européens sur de nombreux articles de tous ordres.

Une halte sur le chemin du retour nous a permis de visiter la brasserie METEOR à HOCHFELDEN.

Journée passionnante et intéressante sur le fonctionnement des institutions européennes.

Le président Jean-Pierre PESSON a le regret de faire part du décès de :

Roger **EURIAT** membre de notre association depuis 1963, né le 24 avril 1924 à Rozelieures (54), à Fauconcourt (Voges). Ancien résistant de la poche de ROYAN puis policier en tenue au Maroc, il a exercé à EPINAL en qualité d'Inspecteur de Police.

Ses obsèques ont eu lieu à Fauconcourt vendredi 17 juin en présence de sa famille dont son fils policier à la retraite. Notre association y était représentée par le Président inter départemental Jean-Pierre PESSON. Roger était le dernier de nos adhérents ayant le statut de résistant 39/45.

Jean **THOUVENOT**, né le 20 avril 1927 à BAINS les BAINS (Vosges). Ancien d'AFN. Il a été secrétaire de la Brigade moto de la CRS 39 puis chef de la BMO du Commissariat de Nancy. Décédé le 28 septembre à l'EHPAD St Charles à Nancy.

Ses obsèques ont eu lieu le 3 octobre à l'église St Michel de Malzéville, localité où il résidait avec son épouse. J'assistais aux obsèques avec notre porte-drapeau Jocelyn LAMIELLE.

Section PARIS – ISOLÉS

Sortie Découverte Serbe/Montmartre par Jean-Jacques MARCHAND

Invitation au voyage serbo-montmartrois le 23 juin 2022. La visite commentée par cinq intervenants érudits (Messieurs l'archiprêtre Slavisa SANJIC, Djuro CETKOVIC, président de l'Union des Serbes de France (histoire de l'église orthodoxe serbe et de la Serbie), Jean-Paul BACHET (l'amitié franco-serbe, madame Stana BILBIJA) de cette insolite et somptueuse église orthodoxe serbe Saint Sava nous a fait découvrir les riches fresques et icônes. (Les drapés font, entre-autres, la renommée de cette fameuse école picturale). Surprenants, les ors et couleurs dans cet édifice qui est la reconversion d'un temple réformé germanique à Paris du tout début 20e siècle. Au contraire de ses semblables, de hautes fenêtres dénuées de vitraux illuminent de clarté le précieux et saint décor. S'ensuivit un repas typiquement serbe concocté par Suzana du restaurant mitoyen avec des allures de "banquet céleste" servi dans la fraîcheur de la crypte, fort appréciée par cette chaleur. La petite troupe, à deux stations de là, sans avoir aucune marche à monter, a foulé le "tapis rouge pour les célébrités passées et actuelles

du Montmartre secret" avec pour cicerone J J. Marchand, en voisin de la commune libre.

En à peine 900 mètres,45 lieux visités et 112 noms célèbres évoqués !

La boucle bouclée, c'est chez "Ginette de la Côte d'Azur" que les commentaires allèrent bon train autour du verre de l'amitié. Quelle aventure ! ▮

J'ai le regret de vous faire part de la disparition de plusieurs de deux de nos collègues:

Après un très long calvaire, notre ami Michel **LECOMTE** le 02 août 2022. Toujours optimiste, malgré la douleur, il n'a jamais douté reprendre sa place parmi nous en portant fièrement le drapeau de votre association. Avec Jean-Jacques et Christiane, nos porte-drapeaux, Philippe REGNIER, responsable des porte-drapeaux à l'Arc de Triomphe et bon nombre de ses amis nous avons entouré Josette son épouse, ses voisins et amis lors de ses obsèques religieuses célébrées dans sa paroisse de Rueil-Malmaison.

Je ne peux terminer cet hommage à Michel sans vous inviter à lire l'émouvant message prononcé par Jean-Jacques MARCHAND, ce jour-là.

«J'avais un camarade ; de meilleur il n'en est pas... Nous allions comme deux frères marchant d'un même pas». Marche ce chant de la Légion dans ma tête.

Michel, tu reçus et portas avec fierté et honneur ton cher drapeau de l'Association des Anciens Combattants et Résistants du Ministère de l'Intérieur en mémoire de ceux de Verdun, des tiens, tout comme mes ombres sommeillant à Douaumont m'escortent.

Avec une sollicitude bienveillante tu as su m'accueillir fraternellement. Un jour, sous l'arche de pierre qui protège le Soldat Inconnu, un violent coup de vent gonfle mon étendard à me faire chanceler. C'est ta main qui du baudrier s'empare et me maintient debout "Plaque la toile comme une voile !" m'intime l'ex-mécanicien de Marine qui m'a depuis évité maints écueils. Souvent nous échangions sur cette passion commune à l'instar de Debussy composant son poème symphonique "La Mer" depuis... la Bourgogne. Tu m'évoquais tes superbes planches de légumes si parfaitement alignées telles les vagues sur la grève et, pêche miraculeuse, des paniers emplis de fruits. Jours heureux...

Brutalement de terribles épreuves t'accablèrent. Tes fidèles appels mensuels tout empreints d'un optimisme exemplaire, ponctués de rires, jamais ne purent laisser augurer de l'affligeante nouvelle : coup de tonnerre effroyable dans notre ciel serein ! Pieux réconfort, dans sa mansuétude, Dieu, entendant ta prière t'a permis de recevoir le Saint Viatique. Admirable modèle, tu as su souffrir sans murmurer, obéir en chrétien et rendre l'esprit au temps qu'il plaît à Notre Seigneur de t'appeler. Que ton Saint Patron l'Archange Michel te montre la Céleste Clarté !

J'avais un camarade…» (Chanté:). ▮

C'est à l'âge de 88 ans que Robert **MAUGENDRE**, est décédé le 20 octobre 2022. Le président Jean-Paul BACHET accompagné de Sylvie JALIBERT et du porte-drapeau Francis ROYER et quelques adhérents représentaient l'association à ses obsèques qui se sont déroulées à Bois d'Arcy (78) où il demeurait depuis de longues années.

La parole a été donnée au président de l'AACRMI pour retracer sa vie :

«Cher Robert,
Madame, chers amis,

C'est autour de Robert MAUGENDRE que nous nous retrouvons aujourd'hui pour lui rendre un dernier hommage et assurer de notre amitié son épouse, son fils et toute la famille.

Pour ceux d'entre nous qui le connaissions bien c'est peu dire que notre ami Robert était un «personnage étonnant».

Né le 17 mai 1934 à Menetou-sur-Nahon, une petite bourgade de l'Indre, notre petit Berrichon, va se former d'abord dans une école primaire du Loir-et-Cher puis au lycée de Romorantin.

Et en 1955 il va entamer une carrière militaire qu'il avait débuté dès 1950 par une préparation militaire-Air. Titulaire de plusieurs brevets techniques : mécanicien moteur d'avions, mécanicien dépanneur automobile ; c'est au Congo qu'il choisira de servir notamment pour la formation professionnelle d'adultes dans le cadre militaire.

Revenu à la vie civile, il réussira le concours de gardien de la paix. Sa première affectation le 1er février 1961 sera la CRS 51 d'Orléans. Avec sa compagnie dès le 22 février 1961, il sera envoyé en Algérie pour un court séjour, suivra un second du 17 avril au 03 juillet 1962. Bien qu'ayant été victime de plusieurs attentats, il ne pourra bénéficier de la Carte du Combattant, sa durée de séjour en Algérie étant de très peu inférieure à la durée minimale prévue par la réglementation.

Il va poursuivre sa carrière policière et en 1966, il intégrera l'école nationale supérieure de la police, pour en sortir avec la qualité d'Officier de police adjoint. En 1971, il sera promu Inspecteur Principal et terminera sa carrière au grade terminal d'Inspecteur Divisionnaire au Service Régional de Police Judiciaire de Versailles.

C'est en 1970 que Robert MAUGENDRE va adhérer à l'Association des Anciens Combattants et Résistants du Ministère de l'Intérieur, il s'est très vite fait remarquer par son sens civique. Il est devenu successivement vice-président en 1974, puis président en 1978 de la section interdépartementale d'Ile-de-France et parallèlement il était élu administrateur national de notre association.

Homme éclectique Robert MAUGENDRE avait de nombreuses activités que certains ont pu appeler des hobbies :

- Telle la philatélie ou le jardinage, notamment il donnait les cours de jardinage aux jardins familiaux du Potager du Roy à Versailles ce qui lui a valu d'être nommé Officier de l'Ordre du Mérite Agricole.

Pour d'autres ce sont des activités utiles, nécessaires, indispensables à la vie de la cité

- Commission d'actions sociales communale et celle de l'ONACVG des Yvelines
- Commission de contrôles des listes électorales par exemple

Au-delà de ces activités prenantes Robert aimait écrire. Il avait le goût de l'écriture, je recevais souvent de longues missives il faut le dire pas toujours facile à déchiffrer, car soit tapée avec sa «bécane» dont le ruban était bien fatigué, soit écrite avec les pattes de mouche qui lui sont propres.

Je terminerai donc cet hommage à notre ami par un de ses poèmes intitulé «A ceux qui souffrent» :

Aujourd'hui c'est la fête
Notre cœur s'éveille doucement
Au rythme de la chansonnette
Bien que fredonnée mélancoliquement
Ce sourire qui entre nos dents éclaire l'ivoire
Et les yeux qui brillent pour tout voir
Mais dans notre cœur qui bat
Que se passe-t-il à ce moment-là?
Entre nos mains entrelacées
Ce regard si joyeux ou éclatant
Permet à celui, à celle qui l'attend
De voir un peu d'amour se concrétiser.
Si Dieu sur notre vie veille
Notre santé la maintient en éveil
Mais sans notre foi et la nature
Rien n'est possible dans le futur
A cet homme, donnons notre sincère amitié
Et à cette femme, seuls toute l'année
Qui aujourd'hui pensent retrouver un peu de gaieté
et oublier toutes les tracasseries du temps passé. »

Robert MAUGENDRE

Section F.A.C.R.P.P (Fédération des Anciens Combattants et Résistants de la Préfecture de Police)

Article complet sur les cérémonies de la Libération de Paris en début de magazine

Section RHÔNE – AIN – SAVOIE(S) - ISERE

Assemblée générale

L'Assemblée Générale de notre section Interdépartementale de l'AACRMI – année 2022 - s'est tenue le 25/2/2022 dans les locaux de son siège 28 avenue Félix Faure LYON (7°). Malgré la diffusion en temps utile de la note portant convocation à cette même A.G., Il convient de déplorer le petit nombre de nos adhérentes et adhérents qui avaient bien voulu être présents à ces travaux. En effet, nous étions un total de huit personnes y compris le Bureau ce qui représentait 9,30% seulement de notre effectif au 1/1/2022 soit 86 adhérents. A noter que le grand nombre des pouvoirs reçus – 49 - a permis néanmoins d'obtenir le quorum permettant de siéger en toute légalité.

Par ailleurs, avaient été conviées les personnes suivantes :

M BOUARD Nelson – Directeur départemental de la Sécurité Publique du Rhône,

Mme MOLINA Magali – Directrice de l'ONAC/VG du Rhône,

MODIARD Maurice – Président de l'UFAC du Rhône,

M RICCI Jean – Président du Comité Départemental de Liaison des associations d d'Anciens Combattants, de Déportés et de Résistants et de la Métropole de Lyon – Noter qu'empêché pour des raisons de santé, M RICCI était représenté par Mr PEREZ Daniel secrétaire de ce même Comité de Liaison,

M DELARUE Patrick – Président de la Fondation Guy Hubert.

Nota : Par suite d'un incident grave ayant eu lieu dans l'enceinte de l'Hôtel de Police du Fort Montluc -explosion de chaudière – Messieurs BOUARD et DELARUE ne nous ont pas rejoints

-Les débats Selon l'ordre du jour : Le quorum étant donc atteint, le Président ouvre la séance à 10Hs5 avec son allocution d'ouverture au cours de laquelle il demande une minute de silence en mémoire de nos seize chers disparus lors des deux dernières années. Sont associés à ces instants de recueillement ceux de nos amis qui, malades ou hospitalisés ont été empêchés d'être parmi nous.

Aucune remarque n'ayant faite quant au Procès Verbal de l'A.G. 2020, le Président rappelle les raisons – pandémie notamment - qui ont empêché l'A.G. 2021.

Rapport Moral et d'activité : Par suite des mesures sanitaires imposées pour lutter contre la pandémie «COVID 19», le Président rappelle que globalement l'activité a été réduite mais que nonobstant, notre association, sous l'égide de l'UFAC et de la FNAM, a poursuivi son action pour notamment obtenir la prise en compte du temps de stationnement en Algérie pour les unités militaires et, parallèlement, l'extension de la campagne simple pour les policiers. A ce propos, le Président fait tous commentaires utiles quant à la dernière réunion du 22/2/2022 de notre Conseil d'Administration National notamment en ce qui concerne la trésorerie nationale d'une part et la poursuite de l'action revendicative qu'est l'obtention de la campagne simple pour les policiers ayant servi en AFN d'autre part (Cf. Copie lettre du 27/1/2022 adressée au Ministre de l'Intérieur à titre de rappel d'ordre revendicatif). De plus, au cours de la réunion précitée, a été présenté le projet du programme relatif au prochain Congrès National qui se tiendra à Pont-à-Mousson du 2 au 10/10/2022.

Rapports financier et commission de contrôle : Ces rapports concernent l'exercice des deux dernières années ce qui indique une perte entre 2020 et 2021due, pour l'essentiel, à la diminution notable de l'effectif de nos adhérents puisqu'il était de 100 adhérents fin d'année 2021 et 86 adhérents en fin 2022.

L'ensemble des rapports financiers a été validé par la Commission de Contrôle, qui réunit le 20/1/2022, a donné quitus à notre chère trésorière.

Tous ces rapports ont été approuvés à l'unanimité.

Interventions des invités : La parole est donnée à Mme MOLINA – Directrice de l'ONACVG du Rhône – qui présente son service et expose les dernière dispositions prises en faveur des Anciens Combattants et Harkis pour toute aide financière déposée. Ensuite, Mrs ODIARD et PEREZ présentent à leur tour les associations qu'ils président et les objectifs de ces mêmes associations.

Questions diverses : Le Président évoque les retraits de nos porte-drapeaux Gérard COSNIER et Jean MICHAUX suite à une problématique d'état physique notamment en ce qui concerne la station debout. Pour ces raisons, il a été fait appel à des porte-drapeaux occasionnels et plus particulièrement à un adolescent qui, avec l'accord des parents, a présenté notre drapeau à plusieurs reprises.

Cependant et suite à un projet de notre cher ami Yves HUBERT remercié vivement par notre Président, son fils Bernard HUBERT, sera désormais notre porte-drapeau. De ce fait, il a été inscrit à l'association des porte-drapeaux de la Métropole afin qu'il présente notre drapeau lors des cérémonies. Présenté à l'A.G. et applaudi. Il convient de préciser que Bernard HUBERT est donc le neveu de Guy HUBERT blessé mortellement 3 novembre 1981 – jour de la St Hubert – par la branche lyonnaise d'Action Directe entrain de braquer une succursale de la Société Lyonnaise de Banque. Chaque année à la même date, une cérémonie mémorielle est organisée au square Billon à Lyon 6°où une stèle a été érigée en son souvenir tandis-que son nom a été donné à la Fondation présidée par notre cher ami Patrick DELARUE.

Le Président informe l'assistance que lors de la prochaine AG, des élections seront prévues aux fins d'actualisation du Conseil d'Administration.

Clôture : L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de nouvelles questions diverses, le Président lève la séance à 12H30 en invitant l'assistance à participer au lunch remarquablement préparé par notre secrétaire Françoise BORDES et notre trésorière Maryse FREUDENREICH.

Le président Jean-Claude BORDES a le regret de faire part du décès de :

Gérard **COSNIER**, né le 25/12/41 au MANS. A noter, que son père étant mort au Champ d'Honneur lors de la deuxième guerre mondiale, il bénéficiait du Statut de Pupille de la Nation. Entré dans la vie active après sa scolarité et ayant accompli ses obligations militaires, il entre dans la Police le 1/5/1966. A l'issue de son stage de formation de SENS, il est affecté dans les CRS et plus tard en 1969, il rejoint le Corps Urbain de LYON tandis qu'en 1971 il rejoint par mutation celui de Marseille. Nommé Brigadier le 1/1/1976, il revient au C.U. de LYON où il prendra sa retraite le 31/8/1996 en qualité de Brigadier-Major. Dès son retour à LYON, il adhère à l'AACRMI auprès de la Section Interdépartementale du Rhône. Il s'investit sans réserve dans les activités de cette association notamment en qualité de Porte-Drapeau jusqu'à ce que son état de santé l'oblige hélas à se récuser avec regret. Notre ami Gérard laisse un grand vide car il faisait partie de ceux qui participent avec conviction aux activités de l'Association. Il était l'ami de tous et chacun conserve un très fort et indéfectible souvenir. Bien atteint par sa maladie qui lui a fait subir de fortes souffrances, nous n'avons eu de cesse de penser à lui et à son épouse France qui a vécu ainsi une période très difficile.

Sur sa demande, la cérémonie de ses obsèques s'est déroulée dans la plus stricte intimité et tous nous regrettons d'avoir été dans l'impossibilité d'y assister.

Néanmoins, autant par amitié que par fervent souvenir de Gérard, nous tentons tous et notamment le Conseil d'Administration, d'apporter le meilleur soutien à sa chère épouse France qui est confrontée désormais aux affres de la solitude.

Rodolphe **DE CEA**, né le 7/12/1931 dans l'enclave espagnole de Mellila Alors qu'il était dans la vie active et faisant partie de la classe 52 1/A, il est appelé sous les drapeaux en Algérie et décide de rester au service de la nation jusqu'en 1960. Ainsi, durant près de neuf ans et titulaire du brevet de parachutiste, il participe à de nombreuses actions parachutées qui lui vaudront en cumul un total de près d'un an d'activités aériennes. Au cours de ces opérations et combats, il obtient la Croix de la Valeur Militaire avec étoile de bronze. Rayé des contrôles de l'Armée le 16/10/1960, c'est à cette même date qu'il rejoint l'école de Police d'HUSSEIN-DEY pour suivre avec le 29e stage la formation de Gardien de la Paix. Affecté tout d'abord dans les CRS, il rejoindra ensuite le C.U. de LYON où il prendra sa retraite le 6/1/1986. Titulaire de nombreuses décorations et médailles, la Médaille Militaire lui a été concédée le 8/11/1995. Dès sa mise à la retraite, il adhère avec amitié et conviction aux associations du Monde Combattant notamment l'AACRMI où après plusieurs années de présence, il est élu administrateur de notre Section Interdépartementale.

Il faut savoir que Rodolphe que nous avons vu partir avec énormément de regrets et une profonde tristesse, était pour nous, l'ancien que l'on vénère et surtout que l'on respecte eu égard à ses qualités, son grand patriotisme, ses convictions et les très nombreuses années consacrées au service de son pays. La cérémonie d'obsèques a eu lieu le 13/4/2022 devant plusieurs drapeaux, une assistance nombreuse et une délégation en tenue du Corps Urbain. Outre les plus vives et sincères condoléances adressées à sa chère épouse Alexandra, à la famille et ses quatre enfants, le Président de notre Section au cours de son éloge funèbre, a mis l'accent sur le très affectueux et fervent souvenir que tous nous partageons sans réserve à l'égard de notre très cher ami Rodolphe.

Section VAR - ALPES-MARITIMES

Le délégué de la région, Michel **RODENAS**, a représenté l'association comme chaque année, à la cérémonie de célébration de la Police Nationale et d'hommage aux policiers décédés et blessés en mission, le vendredi 8 juillet 2022 à 11h00 à la Caserne Auvare, à NICE

A cette occasion, il a déposé une gerbe, afin d'honorer le souvenir.

Section SEINE-MARITIME

Cérémonie

Le jeudi 10 novembre 2022 en matinée, André TESSON, porte-drapeau et Jean-Claude RIOU, secrétaire départemental de l'association, participaient au recueil de la Flamme Sacrée au tombeau du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe à Paris.

Cette cérémonie s'est déroulée à l'initiative du Capitaine de réserve Louis VALLERY, président de l'association des mutilés et anciens combattants en présence d'une classe d'élèves de CM2 de l'école primaire Saint-Roch au Havre.

Transportée dans une lanterne et en attente des cérémonies patriotiques du 11 novembre au Havre, la flamme est déposée à la chapelle de l'A.M.A.C lors d'une cérémonie d'accueil. Le jour de l'armistice, elle prend place au pied du monument aux morts, place du Général De Gaulle, en présence des personnalités du Havre et des porte-drapeaux d'associations d'anciens combattants, dont Henri LUTZ, président départemental, André TESSON et Marc Vigouroux.

Jean-Marie DESMEDT, président adjoint et porte-drapeau, était présent à Rouen pour la cérémonie de l'Armistice.

Le président Henri LUTZ a le regret de faire part du décès de :

René **FLEURY** né le 21 novembre 1921 à Rouen, décédé le 25 novembre 2022 dans sa 102e année. Le 15 mars 1943, René est réquisitionné pour le S.T.O à Hambourg en Allemagne pour le compte de la société Fiounne et retenu au camp Wettey Strasse jusqu'au 03 mai 1945. A son retour en France, il intègre la Police Nationale et est affecté à la CRS n°31 à Darnétal près de Rouen. Avec son unité, il effectue deux séjours en Algérie, du 04 mai au 02 août 1955 à Le Kouif-Tebessa et du 05 mars au 10 juin 1956 à Marnia-Témouchent pour lesquels la Carte du Combattant AFN lui est attribuée. Après 10 années dans son unité, il est muté au Corps Urbain de police à Rouen. Le 21 novembre 1976, il est admis à faire valoir ses droits à la retraite avec le grade de brigadier-chef. René est titulaire du diplôme de la Médaille Commémorative avec agrafe «Algérie», du Titre de Reconnaissance de la Nation et de la Médaille d'Honneur de la Police. Ses obsèques civiles se sont déroulées le 05 décembre 2022 au cimetière Saint-Etienne-du-Rouvray où repose son épouse.

Section YONNE - NIEVRE

Assemblée générale 2022

Elle s'est tenue le 16 juin dernier salle de conférence de la Maison Familiale «La Vallée de l'Yonne» à Armeau qui nous a été mise à disposition par monsieur LAFOND, Directeur de l'établissement. Ce site bien connu de tous sur les rives de l'Yonne, est notre point de rencontre tous les 4 ans depuis vingt-six ans puisque l'année 1996 a été l'année de noter adhésion au groupe CAP France qui regroupe les structures d'accueils comme celle-ci.

Après les souhaits de bienvenue, avant l'ouverture des travaux en présence d'un nombre restreint d'adhérents, un instant de recueillement est demandé en mémoire des collègues bienfaiteurs et amis qui nous ont quittés en 2020 et 2021.

Mmes Françoise LENOBLE, Monique MICHOT, Marcelle PENASA épouse MESSIANT, MM. André BISSON, Paul BURY, Marcel CHAINEY, André LABAUME, Gilbert LASSERON, Gérard LAVY, Albert MESSIANT.

L'assemblée s'est poursuivie par le renouvellement du bureau reconduit dans son intégralité. Le rapport moral et d'activité a été évoqué par M. Raymond THIESSON, secrétaire de section. Le président présente à l'assemblée un nouveau membre sympathisant de la section monsieur André BREUILLER, 82 ans, ancien combattant d'Algérie. Il est notre porte-drapeau depuis le 11 mars 2020, nous lui avons confié le drapeau qu'il conserve à son domicile.

Le président dans son allocution retrace le 48e congrès national réalisé à Lyon par le président Jean-Claude BORDES de la section Rhône – Ain – Savoie(s). Il précise l'organisation du 49e congrès

qui a eu lieu à Toulouse et sa région, ainsi que le prochain qui se situera à Pont-à-Mousson organisé conjointement par la section Meurthe-et-Moselle-Meuse-Vosges et la section Moselle.

Une cérémonie avec dépôt de gerbe est effectuée au monument aux morts d'Armeau en présence de madame Catherine TOULLIER, maire d'Armeau.

Nos effectifs sont actuellement de 25 adhérents (5 veuves, 16 anciens combattants et 4 sympathisants).

Le président informe l'assemblée de notre démission du Comité d'Entente des Associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre du Sénonais en date du 23 janvier 2020 entériné le 27 janvier 2020 par le président Patrice MOURNETAS qui a accusé réception de notre décision.

Un repas de clôture est servi dans la salle à manger de «La Vallée de l'Yonne» pour terminer de façon conviviale notre assemblée générale

Le président,
Maurice BARNIER

Le président Maurice BARNIER a le regret de faire part du décès de :

Michel **ESTIENNE** le 24 juillet 2022 à Joigny, où il était né le 13 novembre 1936. Il était titulaire de la Croix du Combattant, du Titre de Reconnaissance de la Nation, de la Médaille Commémorative et de la Médaille d'Honneur de la Police. Il avait terminé sa carrière comme sous-brigadier à Joigny. Le président et les membres du bureau, des adhérents et des collègues policiers étaient présents à ses obsèques le mercredi 3 août.

CONGRES NATIONAL à DIJON
(Section Côte d'Or – Doubs – Jura)

Programme envisagé du séjour du dimanche 1er octobre au vendredi 06 octobre 2023

dimanche 1er octobre : À partir de 16h00 arrivée à l'Hôtel
18h00 : Conseil d'Administration suivi d'un Apéritif de bienvenue - Repas

Lundi 02 octobre :
09h00 : Travaux à l'hôtel –
11h00 : départ pour l'Hôtel de Police
Dépôt de gerbes et Apéritif - Repas - Visite de la cité de la gastronomie
Dépôt de gerbes au monument aux morts de la ville de Dijon
Réception Hôtel de Ville ou Préfecture
Dîner

Mardi 03 octobre :
9h00 : départ pour Beaune
visite d'une cave - Déjeuner Montagne de Beaune - Visite des hospices de Beaune
Réception Hôtel de Ville de Beaune
Dîner

Mercredi 04 octobre :
8h30 : Départ pour la visite de Muséo Parc d'Alésia
Déjeuner à Alésia -Visite des ruines romaines
Retour sur Dijon
Visite de la Chartreuse de Champmol et du Puits de Moïse
Dîner

Jeudi 05 octobre:
Travaux de clôture
Banquet de clôture
Visite du musée de Dijon
Soirée surprise

Vendredi 06 octobre : Fin du congrès

Le coût du forfait pour le congrès (hébergement, restauration, et sorties inscrites dans le programme) est fixé à :
- 700 € pour une personne seule (chambre seule, pour bénéficier du tarif couple, il faut m'indiquer le nom de la 2e personne présente)
- 1 300 € pour un couple.

Vous pouvez vous rapprocher du bureau national pour plus de renseignements.
Le paiement peut se faire en plusieurs mensualités.

Souvenir du congrès
de Pont-à-Mousson

Cérémonie porte Désilles à Nancy

Cérémonie à l'espace Riberpray à Metz

visite de l'ouvrage
de la ligne Maginot à Veckring

Cérémonie de dépôt de gerbe aux 7 inconnus à la Nécropole du Faubourg à Verdun

La chapelle du village détruit de Bezonvaux (Meuse)

Cérémonies

La libération de Paris

A l'arc de Triomphe

A la Préfecture de police

Le Relais de la Flamme sacrée Paris – Verdun